

Bilan de la santé et de la sécurité au travail portant sur l'année 2018

Données portant sur 131 établissements d'enseignement supérieur et de recherche

CHSCT MESRI du 1^{er} octobre 2019

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE: MÉTHODOLOGIE ET CHIFFRES CLÉ

- Le questionnaire de l'enquête, qui s'appuie sur le livre des références de l'inspection générale, a été rédigé dans le cadre d'un groupe de travail du CHSCT MESR et a été approuvé lors de la séance plénière du 22 novembre 2017.
- **Les pourcentages présentés dans les bilans sont calculés par rapport aux 131 établissements ayant répondu à l'enquête, sauf mention contraire.**
- Les graphiques indiquent les chiffres de 2018 (en bleu foncé) et, lorsque les données existent, ceux de 2017 et de 2016. Comme les années précédentes, les absences de réponse à certains items sont considérées comme des réponses nulles et intégrées comme telles dans les ratios; cette modalité a un effet minorant sur les résultats exprimés.
- Le taux de réponse à l'enquête est de **71 % des établissements** de l'ESR, ce qui représente 211 621 agents soit **79 % des personnels** de l'enseignement supérieur et de la recherche.

	2018				2017
	Nombre d'établissements	Nombre de répondants	Nombre de personnels	Taux de réponse	Taux de réponse
Universités	78	56	124 193	72% ↘	74%
Gds étbts, écoles, autres	69	48	17 449	70% ↗	62%
CROUS / CNOUS	29	21	10 728	72% ↘	90%
EPST	8	6	59 251	75% ↘	88%
TOTAL général	184	131	211 621	71% ↘	73%

ELÉMENTS DE BILAN: ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- Les établissements dans lesquels la **formation des chefs de service** intègre les aspects de santé et de sécurité au travail représente moins de la moitié des établissements ayant renseigné l'enquête ;
- Assistants de prévention: les orientations stratégiques ministérielles recommandent que ces personnels bénéficient d'un **temps minimum de 20 %** alloué aux missions de prévention or seuls 10% des établissements ont atteint cet objectif ;
- Assistants et conseillers de prévention: les **lettres de cadrage** et la **formation** initiale et continue ne sont pas généralisées ;
- Le nombre d'établissements dans lesquels les **responsables d'unités de travail** sont **désignés comme chefs de service** progresse depuis 3 ans pour atteindre 75 % des unités de travail ;
- Les **registres de santé et de sécurité au travail** se généralisent et les procédures d'accès s'améliorent; les réponses aux signalements des agents sont apportées par les chefs de service dans la moitié des cas ;
- Le nombre de **signalements de danger grave et imminent** et le nombre d'invocations du **droit de retrait** sont stables; les réponses apportées par les chefs de service progressent.

ELÉMENTS DE BILAN: FONCTIONNEMENT DES CHSCT

La réglementation prévoit une **consultation** ou une **information** des **CHSCT** sur des questions en lien avec la santé et la sécurité ou avec le fonctionnement de l'instance ; ce n'est pas toujours le cas, en particulier dans les domaines suivants :

- les **enquêtes** suite à des accidents de service grave ou des maladies professionnelles graves ou répétés,
- les **conventions de médecine de prévention**, dans lesquelles l'activité de tiers temps n'est pas systématiquement intégrée,
- la typologie et le nombre d'agents relevant d'une **surveillance médicale particulière**,
- les **modalités d'accès au registre de santé et de sécurité au travail**,
- la **procédure d'utilisation des moyens syndicaux** par les représentants du personnel au CHSCT.

ELÉMENTS DE BILAN: ÉVALUATION DES RISQUES

- Le **taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques** et la prise en compte des **RPS** progressent légèrement à l'échelle de l'établissement ; toutefois, l'évaluation des RPS et la formalisation d'un programme d'actions de prévention concernent moins de la moitié des unités de travail ;
- La **traçabilité individuelle et collective de l'exposition aux risques particuliers** (agents chimiques dangereux, agents biologiques, sources radioactives, rayonnements optiques artificiels, nanoparticules et OGM) progresse.

ELÉMENTS DE BILAN: MÉDECINE DE PRÉVENTION

- Le suivi médical des **étudiants** soumis à des risques particuliers progresse
- Les **équipes pluridisciplinaires** de médecine de prévention progressent, avec en particulier une augmentation des psychologues du travail
- L'**information** du service de médecine de prévention (personnels exposés aux risques et accidents du travail et maladies professionnelles) est assurée dans 60% des établissements
- Des procédures de **vaccination** sont mises en œuvre dans 24% des établissements alors que les seuls établissements dans lesquels des agents biologiques pathogènes des groupes 2 et 3 sont manipulés représentent 35% des établissements.

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

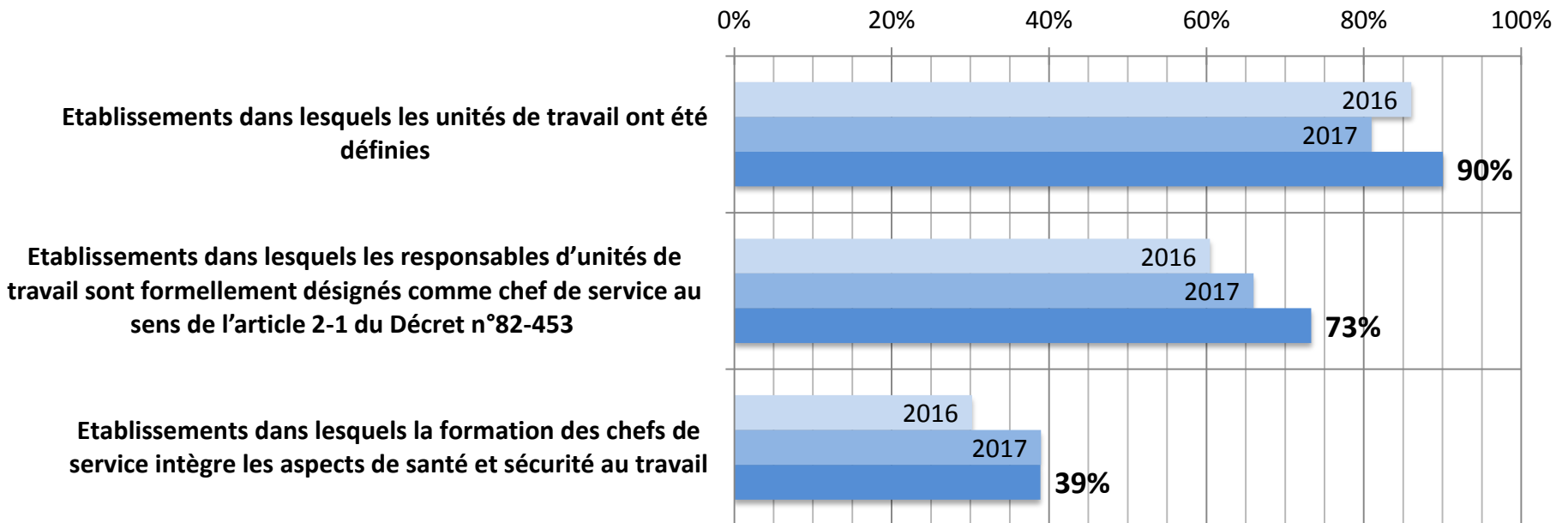
CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ EST PRÉCISÉ.

1. Quel est le nombre de sites de l'établissement (nombre d'implantations géographiques différentes) ?	1440	
2. Quel est le nombre d'agents de l'établissement ?	211621	
3. Les unités de travail ont-elles été définies ?	oui	non
	118*	10
4. Quel est le nombre d'unités de travail ?	7419	
5. Quel est le nombre de responsables d'unités de travail formellement désignés comme chef de service au sens de l'article 2-1 du Décret n°82-453 ?	5441	
6. La formation des chefs de service intègre-t-elle les aspects de santé et sécurité au travail ?	oui	non
	51*	47

*Dans ce bilan, les réponses aux questions oui / non correspondent au nombre d'établissements ayant répondu (sauf mention contraire)

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ EST PRÉCISÉ.



CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ

7. Un ou plusieurs conseillers de prévention (CP) sont-ils désignés pour l'ensemble de l'établissement ?

Nombre de CP désignés		208
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2018		21
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2018, ayant reçu une lettre de cadrage		15
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2018 qui ont suivi une formation initiale	Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2018 dont la formation initiale est prévue	Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2018 dont la formation initiale n'est pas prévue
10	8	3

8. Quelle est la quotité de temps de travail total dédiée au rôle de CP ?

100%	56	47%
Plus de 50% et moins de 100%	21	18%
50%	12	10%
Entre 20 et 49 %	14	12%
Moins de 20%	8	7%
Inconnu	9	8%

9. A qui est rattaché le CP de l'établissement ?

Chef d'établissement	90	74%
DGS	17	14%
DRH	5	4%
Autre	9	7%

10. Chaque CP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ?

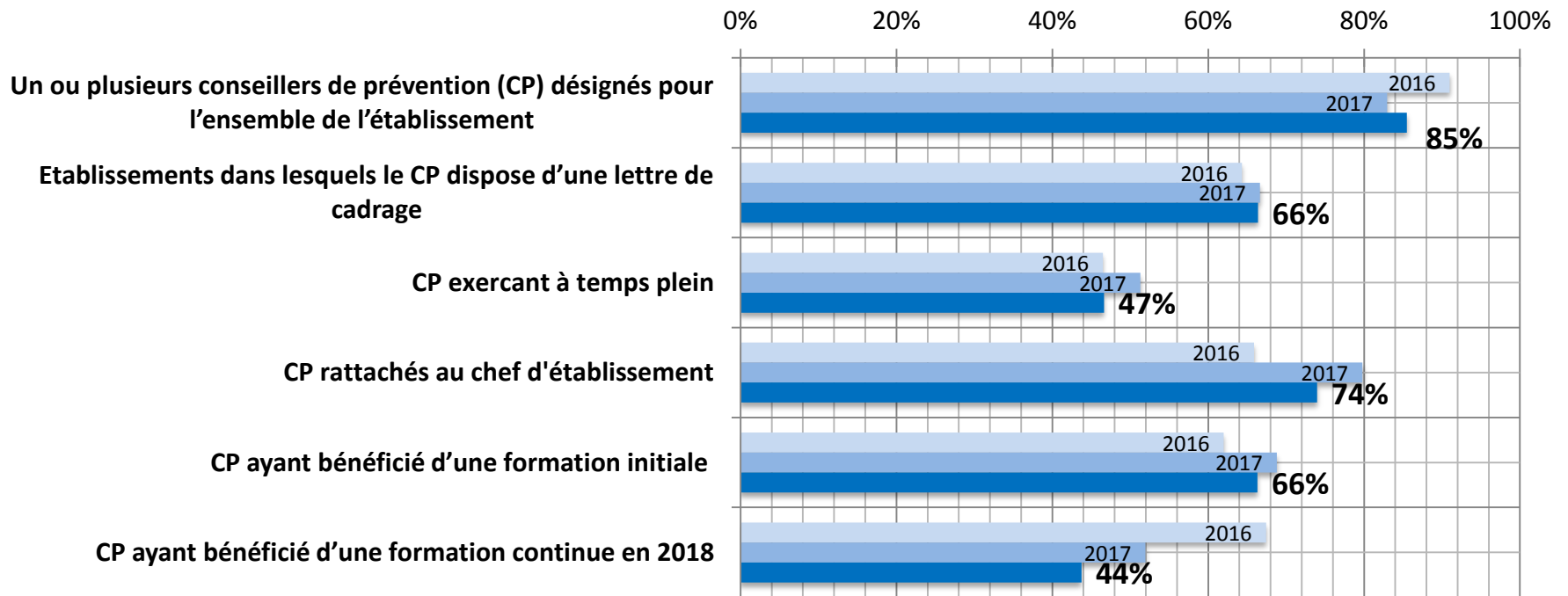
oui	non
87	30

11. Les CP ont-ils bénéficié de la formation prévue à l'article 4.2 du décret 82-453 ?

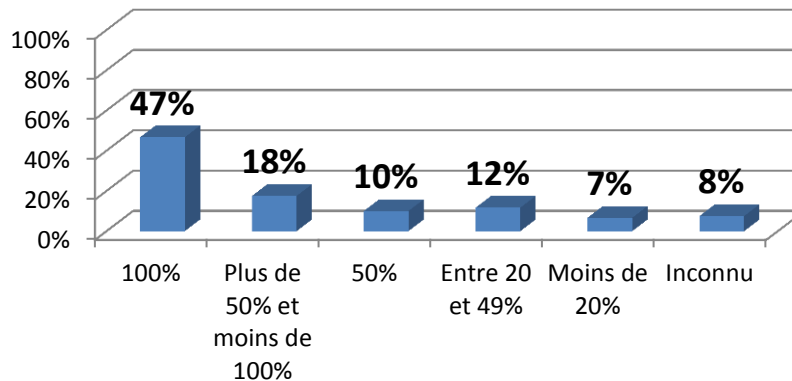
Nombre de CP ayant bénéficié d'une formation **initiale**: 138

Nombre de CP ayant suivi une formation continue en 2018	Nombre de CP n'ayant pas suivi de formation continue en 2018
91	43

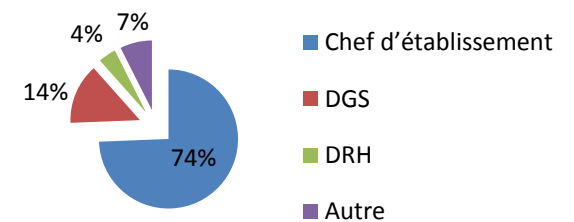
CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ



Quotité de temps de travail total dédiée au rôle de CP



Rattachement du CP



CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ

12. Un ou plusieurs assistants de prévention (AP) sont-ils désignés pour les unités de travail ?

Nombre total d'AP de l'établissement	7368
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction en 2018	727
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction en 2018, ayant reçu une lettre de cadrage	510

Nombre d'AP ayant suivi une formation initiale en 2018	Nombre d'AP dont la formation initiale est prévue	Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue
478	129	120

14. Chaque AP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ? (Nombre de lettres de cadrage d'AP rédigées) 5460

15. Chaque AP a-t-il bénéficié de la formation prévue à l'article 4.2 du décret 82-453 ?

Nombre d'AP ayant bénéficié d'une formation initiale 5029

Nombre d'AP ayant suivi une formation continue en 2018	Nombre d'AP n'ayant pas suivi de formation continue en 2018	Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue
2927	959	3482

16. Le parcours de formation des AP (contenu et durée) a-t-il été présenté au CHSCT ? oui non

oui	non
43	74

17. Les modalités d'animation du réseau des AP ont-elles été présentées au CHSCT ? oui non

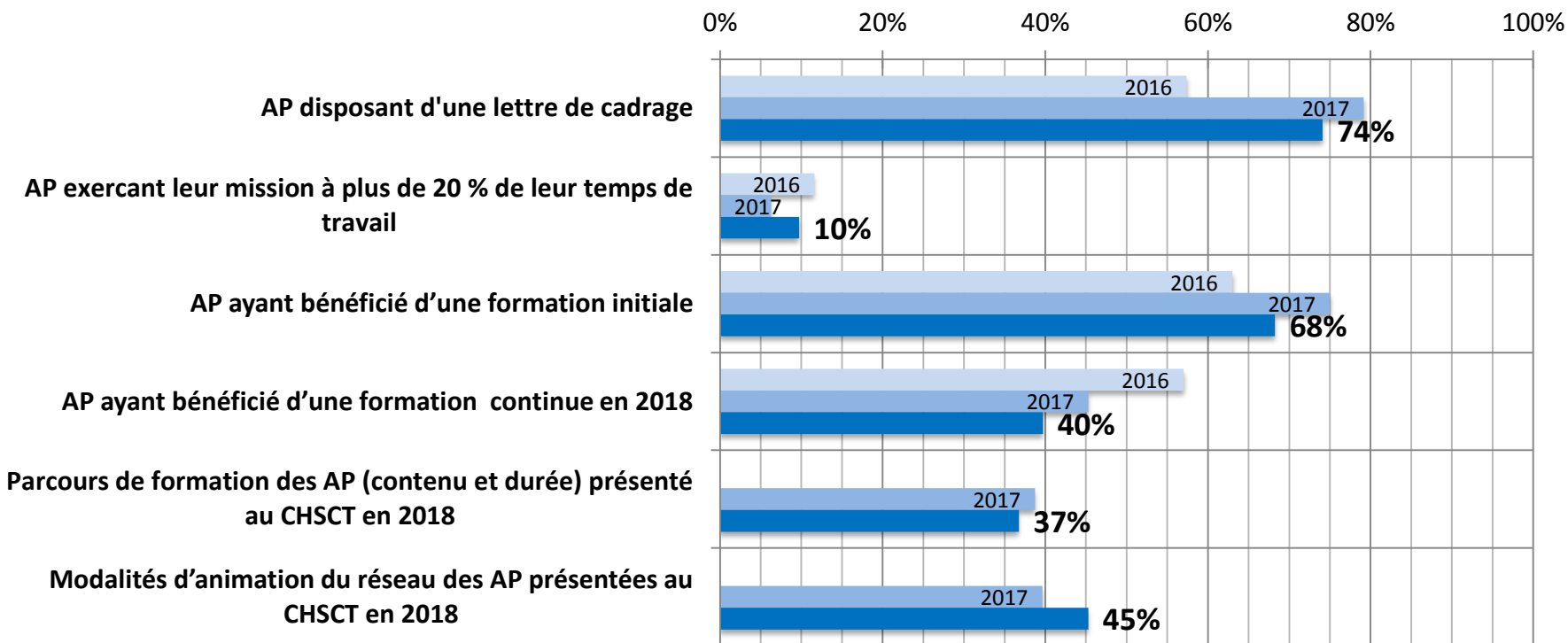
oui	non
53	64

13. Quelle est la quotité de temps de travail moyen dédiée au rôle d'AP ?

100%	0
Plus de 50% et moins de 100%	2
50%	0
Entre 20 et 49%	10
Moins de 20%	100
Non connue	11
Total (établissements)	123

23/09/2019

CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ



CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

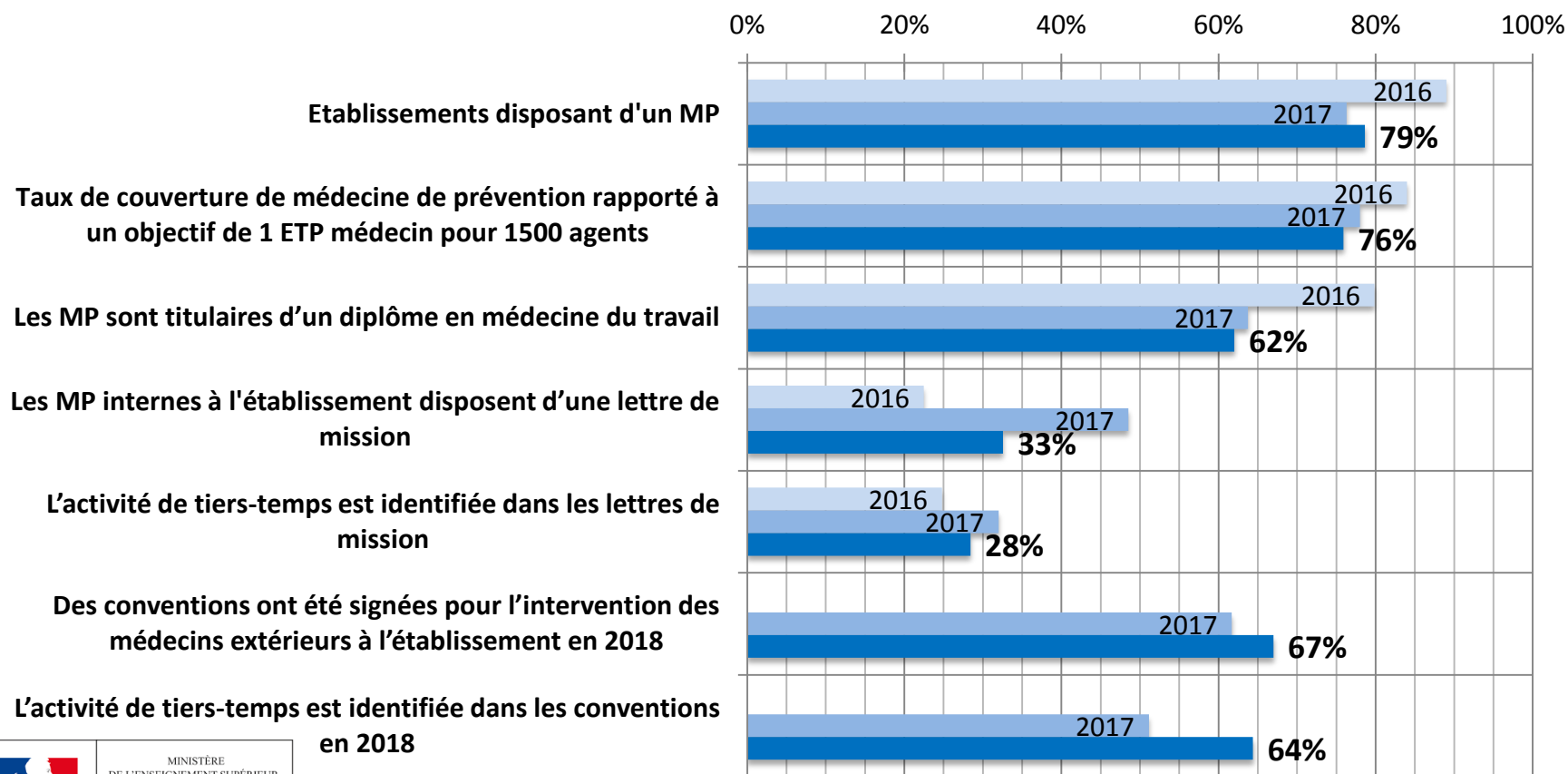
	Médecine de prévention interne à l'établissement	Médecine de prévention commune à plusieurs administrations	Médecine de prévention interentreprises	Total
Nombre de médecins de prévention (effectif physique)	96,0	141,0	150,1	387,1
Nombre de médecins de prévention (ETP)	58,7	28,4	19,9	107,0
Nombre de médecins de prévention titulaires d'un diplôme en médecine du travail	73,0	105,0	62,0	240,0
Nombre de médecins disposant d'une lettre de mission	41,0	69,0	16,0	126,0
Dont nombre de médecins disposant d'une lettre de mission dans laquelle l'activité de tiers temps est identifiée	36,0	64,0	10,0	110,0
Nombre de médecins exerçant le tiers temps	87,6	115,0	66,0	268,6

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

18.	Des conventions ont-elles été signées pour l'intervention des médecins extérieurs à l'établissement ?	oui	non
		71	35
19.	L'activité de tiers-temps est-elle identifiée dans les conventions ?	oui	non
		47	26
20.	Le service de médecine de prévention accueille-t-il des collaborateurs médecins ?		
	Nombre de collaborateurs médecins (effectif physique)		10
	Nombre de collaborateurs médecins (ETP)		10
	Nombre de collaborateurs médecins recrutés en 2018 (effectif physique)		4
	Nombre de collaborateurs médecins recrutés en 2018 (ETP)		4
21.	Le tutorat des collaborateurs médecins est-il exercé par un médecin de l'établissement ?	oui	non
		5	0
	Nombre de collaborateurs médecin par médecin tuteur (3 réponses, 1 médecin collaborateur / médecin tuteur)		1
22.	Le nombre d'agents de l'établissement soumis à une surveillance médicale particulière a-t-il fait l'objet d'une information au CHSCT ?	oui	non
		56	38

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

- 103 établissements (79 %) déclarent disposer d'un médecin de prévention, 58.7 ETP de médecins de prévention internes à l'établissement, 28.4 ETP de médecins de prévention extérieurs à l'établissement (service interentreprises ou autre administration) ; 10 collaborateurs médecins exercent dont 4 ont été recrutés en 2018



CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

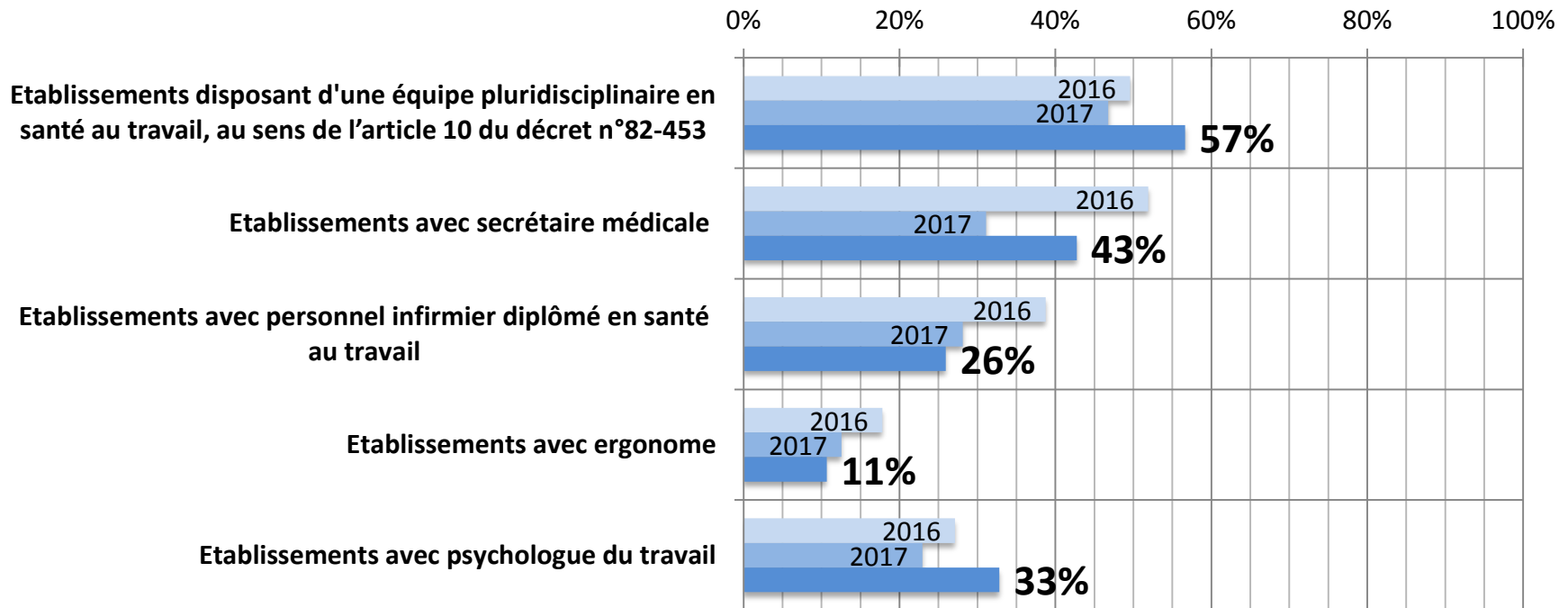
24. Existe-t-il une équipe pluridisciplinaire en santé au travail, au sens de l'article 10 du décret n°82-453 ?	oui	non
(64 établissements sur les 113 qui ont répondu oui à cette question)	64	49

Composition des équipes pluridisciplinaires :

	Effectif physique	ETP
Nombre de secrétaire médicale	159	90,3
Nombre de personnel infirmier	139	47,8
Dont nombre de personnel infirmier diplômé en santé au travail	41	21,4
Nombre d'ergonome	39	14
Nombre de psychologue	56	12,3
Dont nombre de psychologue du travail	45	31

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

Composition des équipes pluridisciplinaires



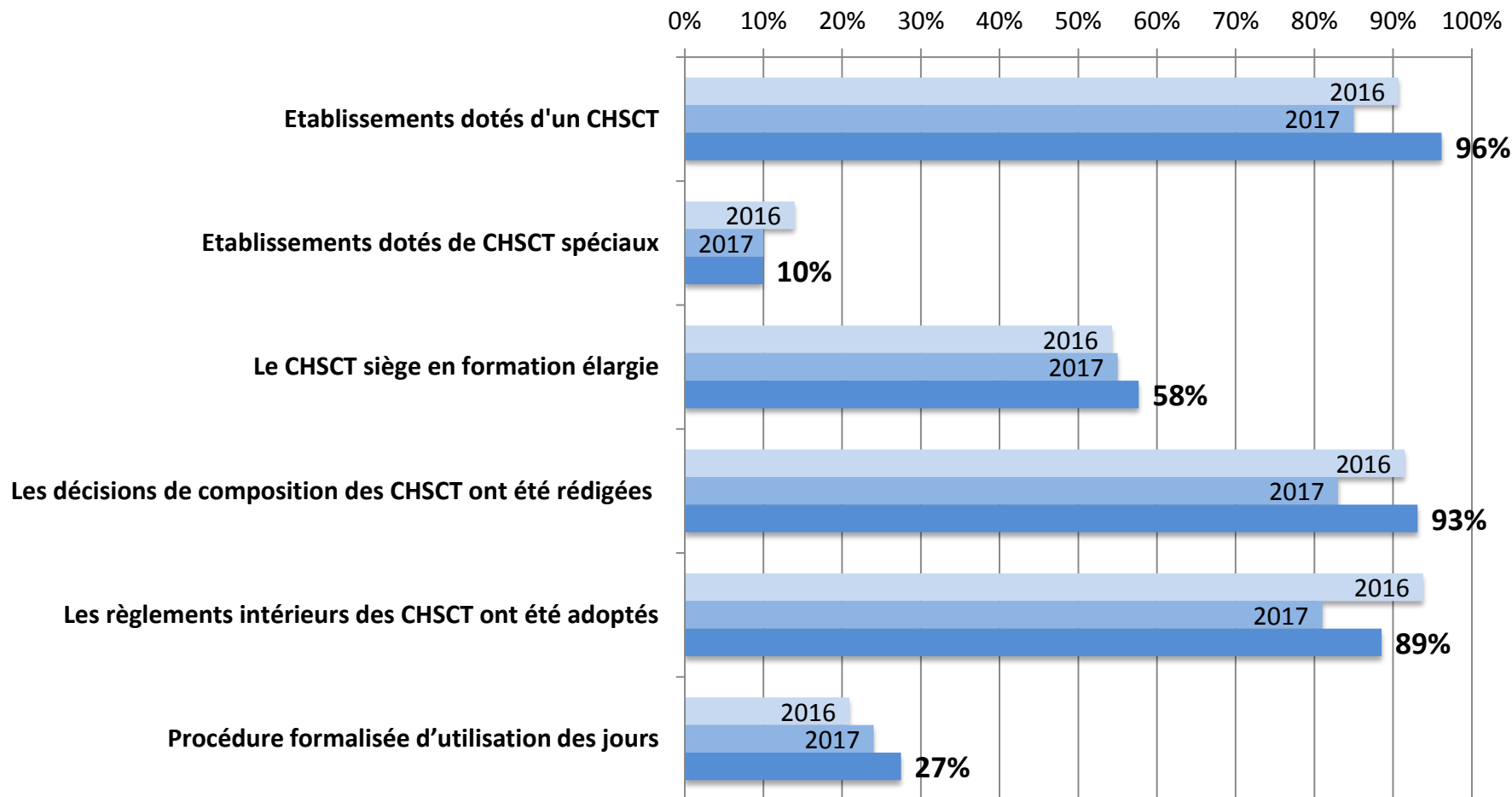
CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, CHSCT SPÉCIAUX) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

25.	Quel est le nombre de membres titulaires dans le CHSCT de l'établissement ?		896
26.	Quel est le nombre de CHSCT spéciaux ?		96
27.	Quel est le nombre de membres titulaires dans les CHSCT spéciaux ?		299
28.	Le CHSCT siège-t-il en formation élargie au sens du décret n° 2012-571 du 24 avril 2012?	oui	non
		60	44
	Nombre de réunions en formation élargie		140
30.	Les décisions de composition ont-elles été rédigées ?	oui	non
		122	1
32.	Les règlements intérieurs des CHSCT ont-t-ils été adoptés par les CHSCT ?		
	Nombre de règlements intérieurs adoptés		186
33.	Quels sont les moyens en jours alloués aux représentants du personnel au CHSCT, au titre de l'article 75.1 ?		
	Nombre total de jours alloués		8530
34.	Quel est le nombre de jours utilisés par les représentants du personnel au CHSCT, au titre de l'article 75.1 ?		
	Nombre total de jours utilisés		856
35.	Existe-t-il une procédure formalisée d'utilisation de ces jours ?	Oui	non
		36	72

31.	Par quels moyens les coordonnées des membres CHSCT sont-ils communiqués (renseigné / 126 éts) ?	
	Intranet	106 81%
	Affichage	82 63%
	courriel	31 24%
	autre	10 8%
	courrier	3 2%

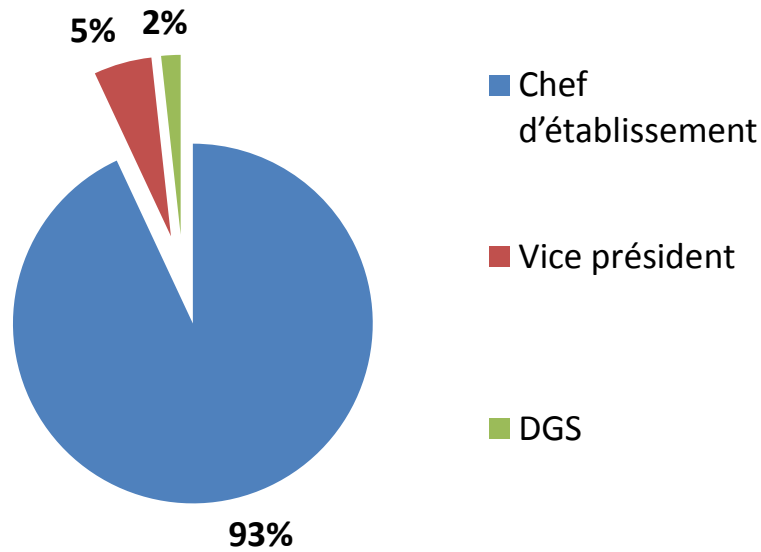
29.	Quelle personne assure la présidence du CHSCT dans la décision de création ?	
	Chef d'établissement	107 93%
	Vice président	6 5%
	DGS	2 2%
	Autre	0 0%
	Total renseigné	115 100%

CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, CHSCT SPÉCIAUX) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

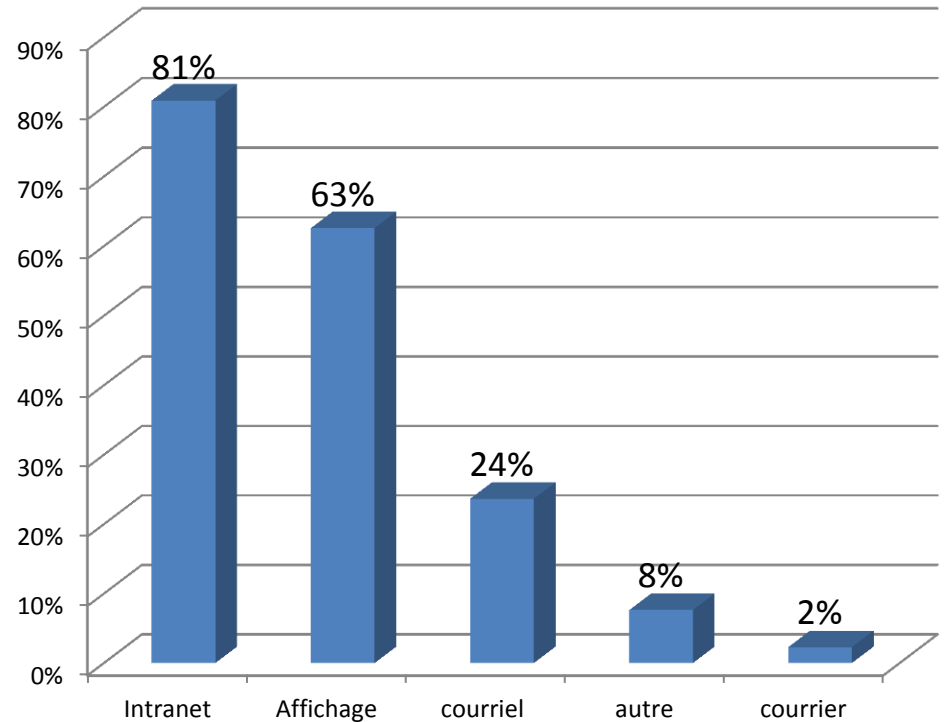


CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, CHSCT SPÉCIAUX) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

Personne qui assure la présidence du CHSCT dans la décision de création

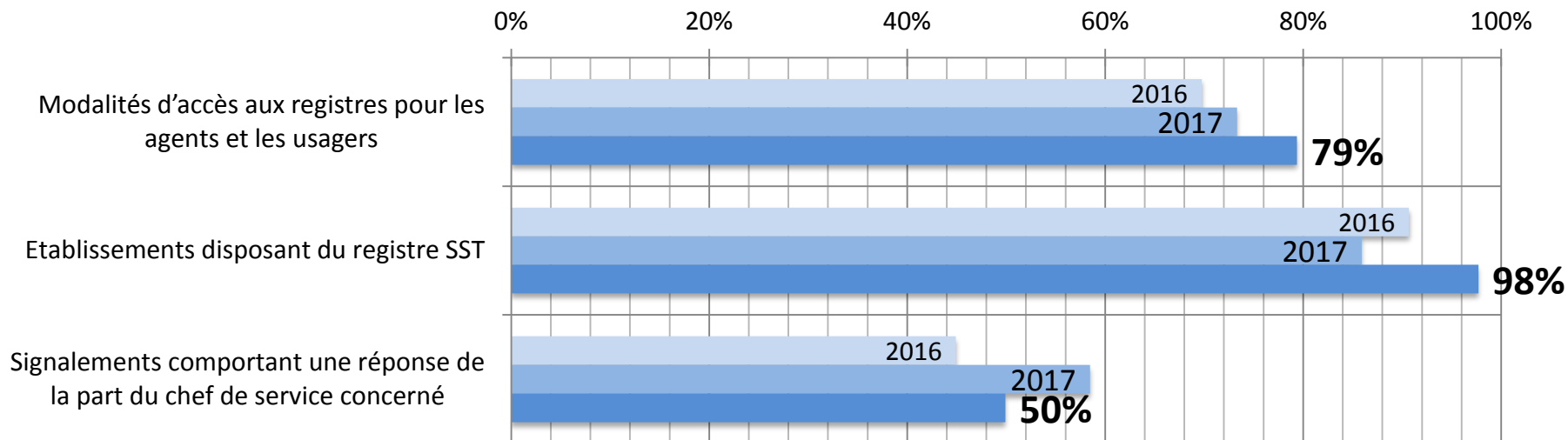


Moyens d'information des noms et coordonnées des représentants du personnel au CHSCT



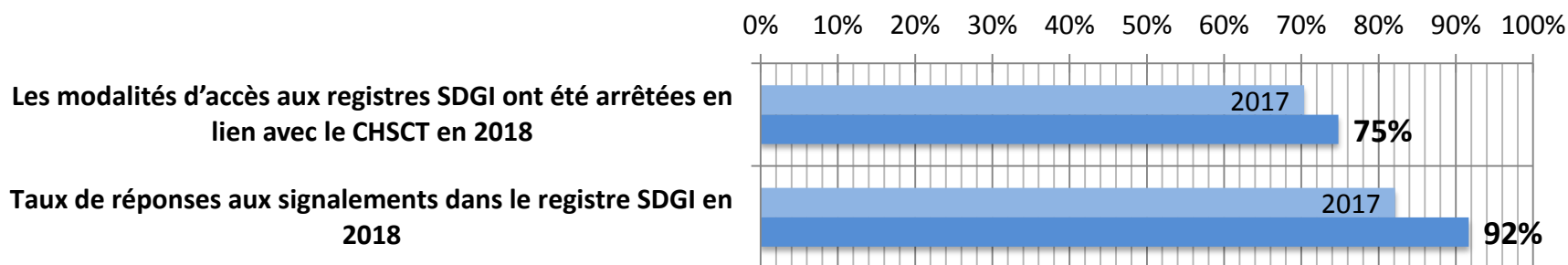
CRITÈRE 1.5: DES REGISTRES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) SONT MIS EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT ET SONT ACCESSIBLES AUX AGENTS ET USAGERS.

36. Les modalités d'accès aux registres SST ont-elles été arrêtées en lien avec le CHSCT ?	oui	non
	104	16
Un registre SST est mis en place dans l'établissement	oui	non
	128	0
37. Quel est le nombre de signalements consignés dans les registres SST en 2018 ?		
Nombre de signalements dans les registres SST		4238
Nombre de réponse apportées aux signalements dans les registres SST		2116



CRITÈRE 1.6: UN REGISTRE POUR LE SIGNALLEMENT DES DANGERS GRAVES ET IMMIMENTS (SDGI) EST MIS EN PLACE.

38. Les modalités d'accès aux registres SDGI ont-elles été arrêtées en lien avec le CHSCT ?	oui	non
	98	19
39. Combien de signalements d'un danger grave et imminent avez-vous recensés en 2018 ?	24	
Nombre de signalements ayant fait l'objet d'une inscription au registre SDGI	23	
Nombre de réponses aux signalements dans le registre SDGI	22	
Nombre de signalements ayant fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail	0	
40. Quel est le nombre de droits de retrait invoqués par les agents ?		
Nombre de situations d'invocations du droit de retrait recensées en 2018	7	
Nombre de situations de droit de retrait reconnues	4	



NATURE DES DROITS DE RETRAIT

Motif	Type de service	Nombre de signalements	Reconnu
Danger lié à une manifestation	ESPE	5	non
Présence d'un personnel psychologiquement instable.	Département d'Enseignement	1	non
Un collègue présentant un comportement agressif au travail.	Enseignement	1	oui
Violence verbale avec un usager (autisme).	Bâtiments A à E (UFR, service généraux et centraux)	1	non
Insécurité incendie porte verrouillée, ascenseurs, issues de secours bloquées, escaliers jonchés de chaises bloquant l'entrée et sortie empêchant les évacuations en cas d'incendie.	DSI	2	oui
Niveau sonore.	Hébergement	1	oui
Agression.	Non renseigné	1	oui

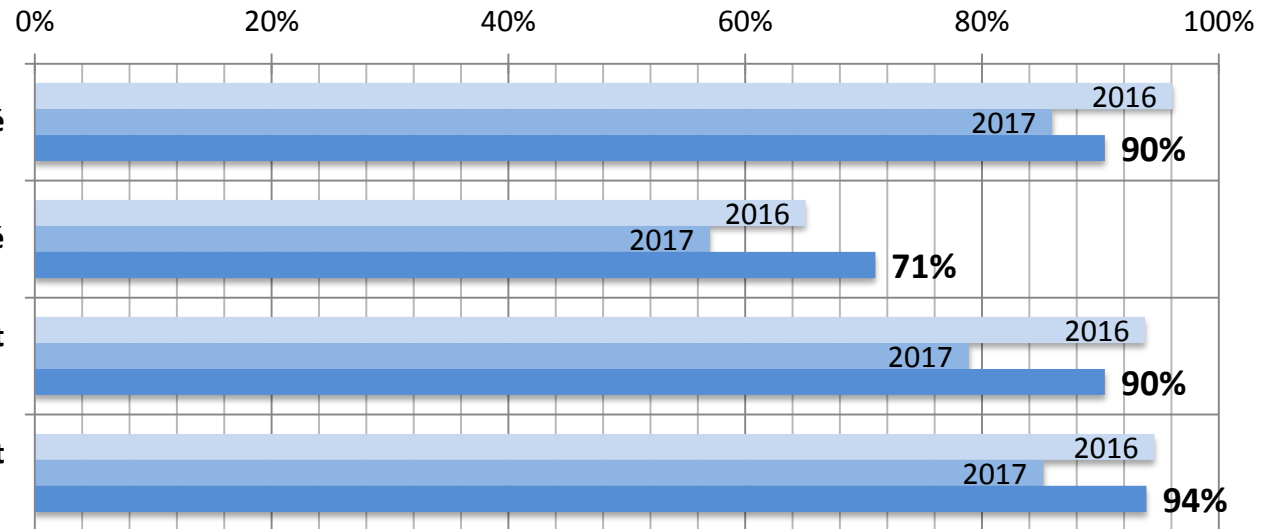
2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT

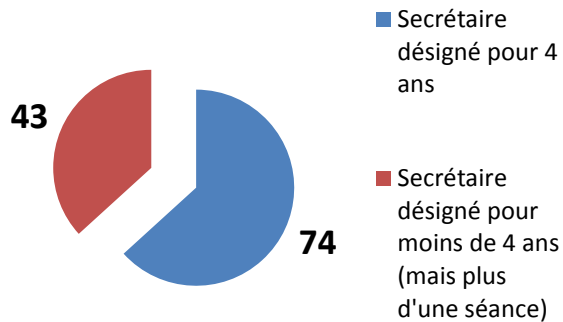
41. Le secrétaire du CHSCT a-t-il été désigné ?	oui	non
	122	2
Si oui, quelle est la durée de son mandat ?		
	Secrétaire désigné pour 4 ans	74
	Secrétaire désigné pour moins de 4 ans (mais plus d'une séance)	43
42. Un secrétaire suppléant a-t-il été désigné ?	oui	non
	93	36
43. L'ordre du jour des séances du CHSCT est-il établi en concertation avec le secrétaire ?		
Nombre total de réunions du CHSCT en 2018 pour lesquelles...		
	... le secrétaire a proposé l'inscription de points à l'ordre du jour	395
	... aucun point à l'ordre du jour n'a été proposé par le secrétaire	42
44. Quels sont les délais de convocation du CHSCT (en jours) ?		
	15 jours et plus	104
	14 jours et moins	20
45. Quels sont les délais moyens de diffusion des PV du CHSCT aux membres (en semaines) ?		8
46. Les représentants suppléants sont-ils informés des réunions du CHSCT ?	oui	non
	123	0

2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

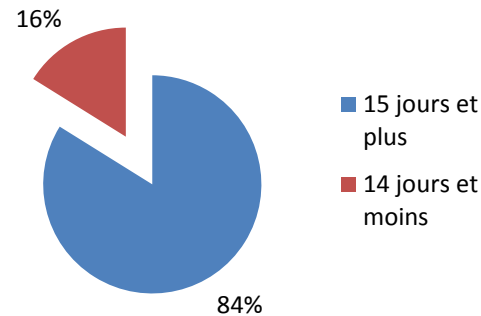
CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT



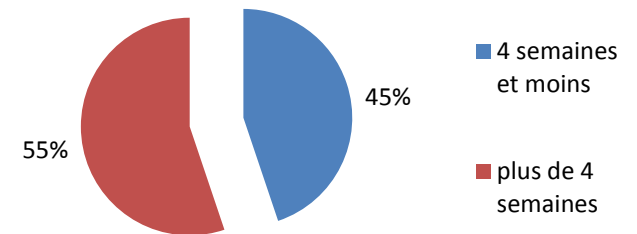
Durée du mandat du secrétaire



Délais de convocation des CHSCT



Délais de diffusion des PV du CHSCT aux membres



CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT

47. Quel est le nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement ?

Nombre de réunions du CHSCT	500
Combien de fois les CHSCT ont-ils été saisis par le CT ?	12
Dont nombre de réunions tenues exclusivement à la demande des représentants des personnels	23
Dont nombre de réunions suite à accident grave	1
Dont nombre de réunions suite à signalement de danger grave et imminent	5

Participants aux réunions du CHSCT:

	Nombre de réunions avec la présence de	Nombre de réunions sans la présence d'un professionnel de ce type
Président du CHSCT	414	66
AP ou CP	464	29
Médecin de prévention	304	121

48. Quel est le nombre de désaccords sérieux et persistants signalés ?

Nombre de désaccords sérieux et persistants	6
Dont recours à l'inspecteur santé et sécurité au travail	3
Dont recours à l'inspecteur du travail	1

49. Quel est le nombre de reports de réunions du CHSCT en raison d'absence de quorum ?

8

50. Quel est le nombre de reports de réunions à la demande de l'administration ?

11

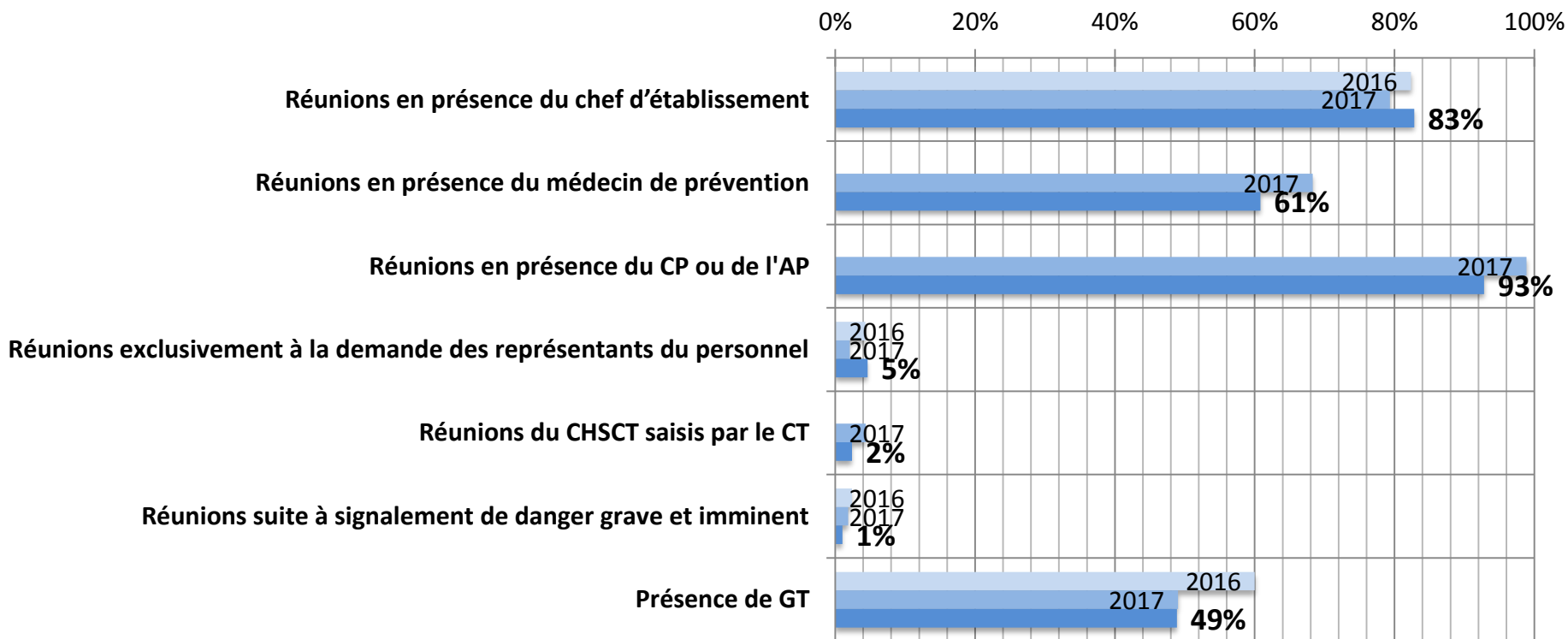
51. Quel est le nombre de réunions de groupes de travail issus du CHSCT ?

334

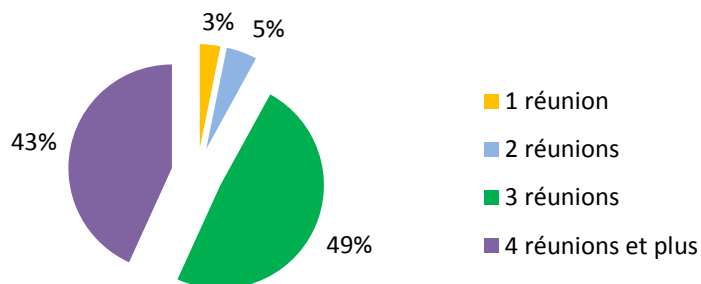
52. Quel est le nombre de réunions des CHSCT spéciaux ?

242

CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT



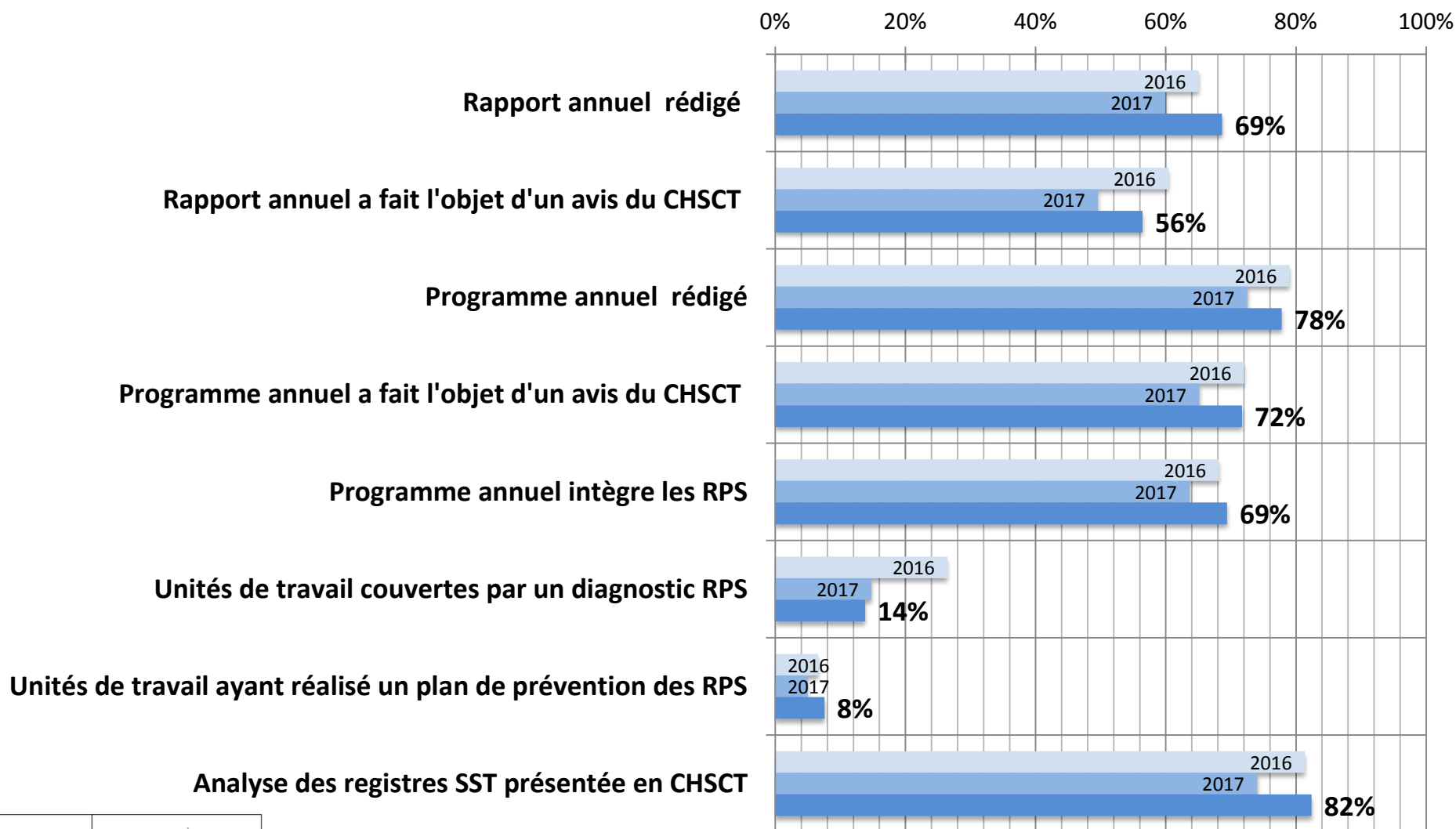
Nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement



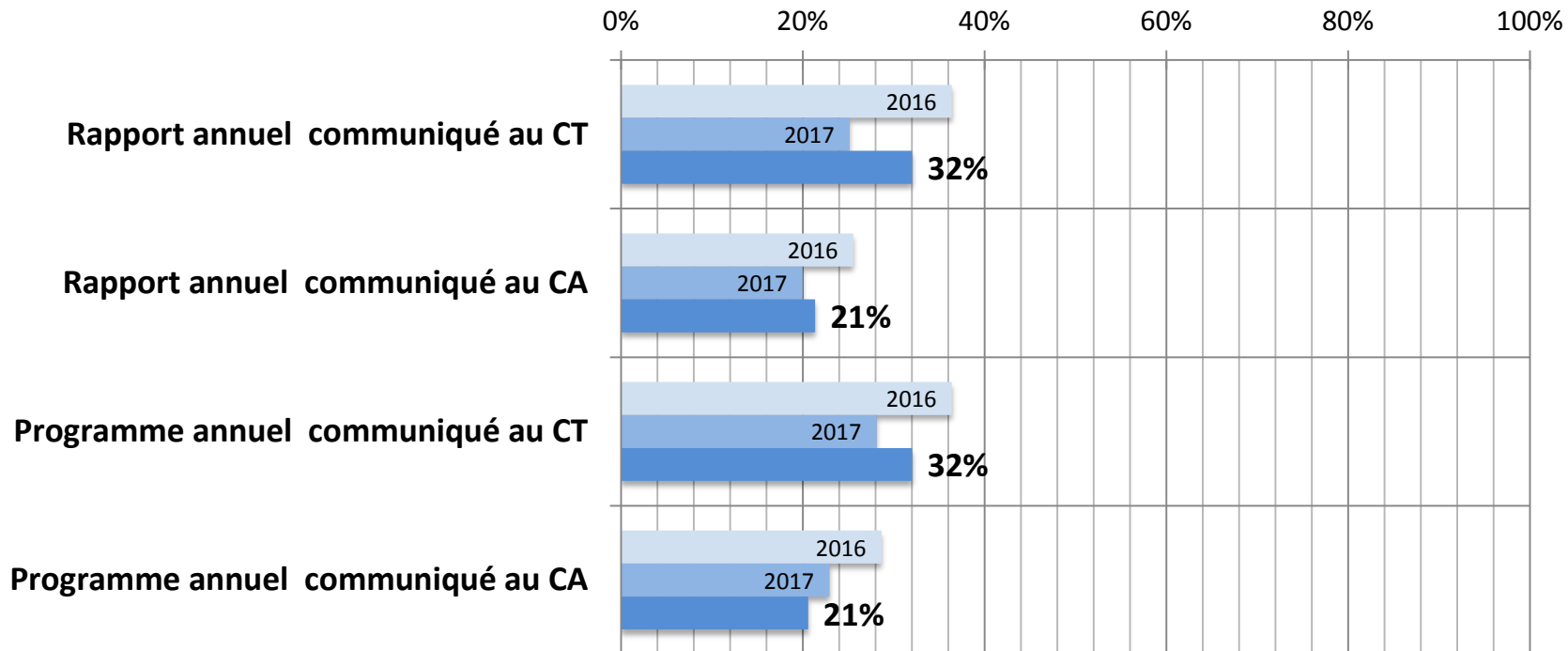
CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST ET LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT

53.	Un rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il rédigé ?	oui	non
		90	34
54.	Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le rapport ?	oui	non
		74	29
55.	Un programme annuel d'actions de prévention est-il rédigé ?	oui	non
		102	19
56.	Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le programme ?	oui	non
		94	16
57.	Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les risques TMS ou CMR ?	oui	non
		81	34
58.	Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les RPS ?	oui	non
		91	29
59.	Nombre de services ayant réalisé un diagnostic des RPS ? (pour un total de 5441 services)	754	
60.	Nombre de services ayant réalisé un plan de prévention des RPS ? (pour un total de 5441 services)	415	
61.	Une analyse des registres santé et sécurité au travail est-elle présentée en CHSCT ?	oui	non
		108	11
62.	Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CT ?	oui	non
		42	77
63.	Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CA ?	oui	non
		28	91
64.	Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CT ?	oui	non
		42	77
65.	Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CA ?	oui	non
		27	91

CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT



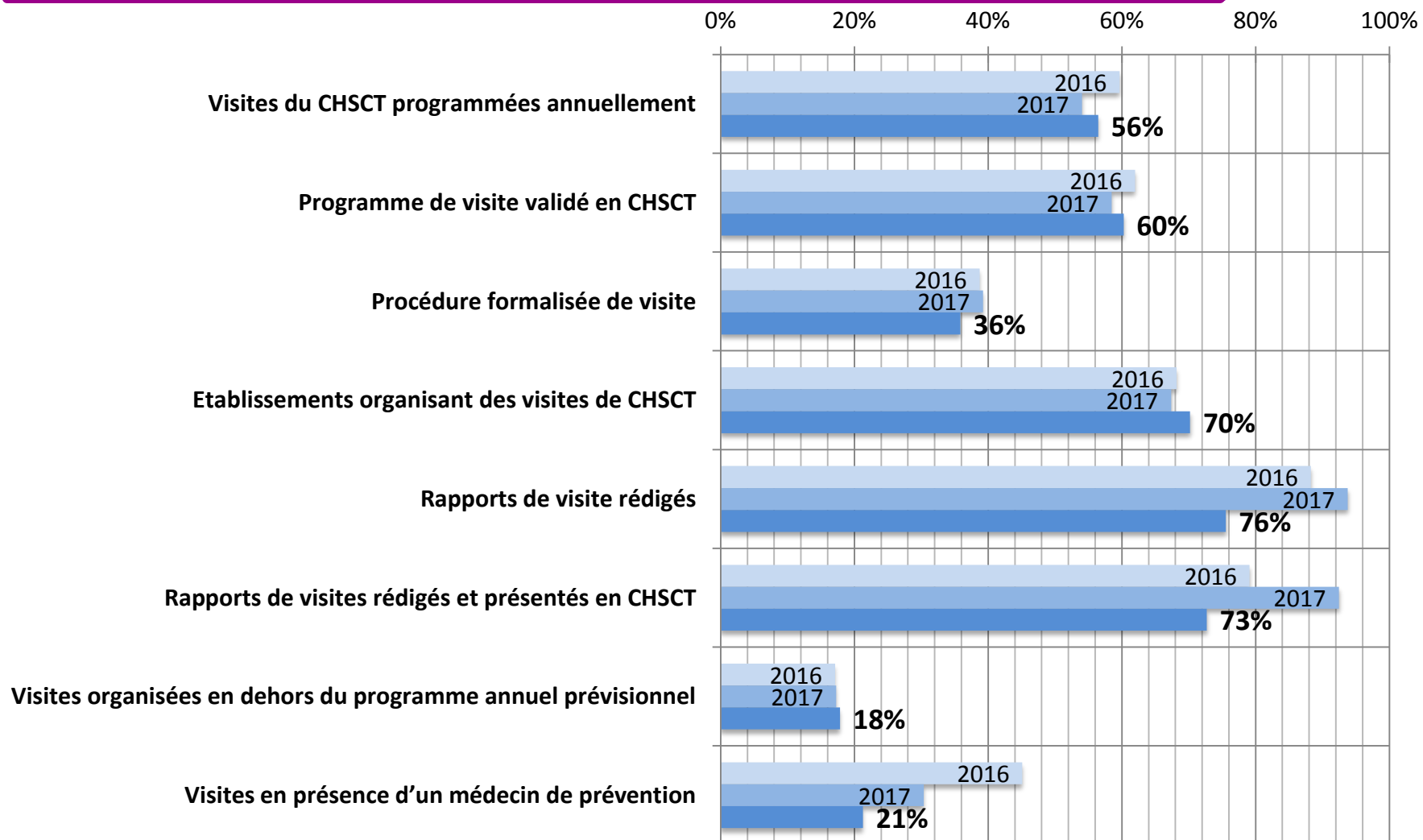
CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT



CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE

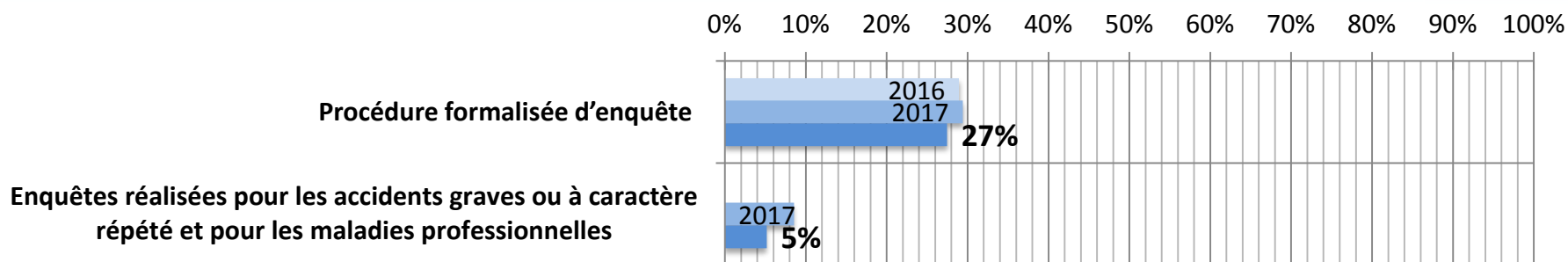
66.	Existe-t-il une programmation annuelle des visites ?	oui	non
		74	44
67.	Le programme de visite est-il validé en CHSCT ?	oui	non
		79	25
68.	Existe-t-il une procédure formalisée de visite ?	oui	non
		47	71
69.	Quel est le nombre de visites programmées annuellement ?		348
70.	Quel est le nombre de visites réalisées annuellement ?		352
71.	Quel est le nombre de rapports de visite rédigés ?		266
72.	Quel est le nombre de rapports de visite présentés au CHSCT ?		256
73.	Combien de visites ont-elles été organisées en dehors du programme annuel prévisionnel ?		63
74.	Quel est le nombre de visites conjointes avec un autre CHSCT ou plusieurs autres CHSCT ?		30
75.	Quel est le nombre de visites qui se sont déroulées en présence d'un médecin de prévention ?		75

CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE



CRITÈRE 2.5: LE COMITÉ PROCÈDE À UNE ENQUÊTE À L'OCCASION DE CHAQUE ACCIDENT DE SERVICE GRAVE OU À CARACTÈRE RÉPÉTÉ OU DE CHAQUE DÉCLARATION DE MALADIE PROFESSIONNELLE OU À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

76. Quel est le nombre d'accidents de service graves ou à caractère répété ?	111	
77. Quel est le nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel reconnues en 2018 ?	139	
78. Existe-t-il une procédure formalisée d'enquête pour les accidents graves ou à caractère répété et pour les maladies professionnelles ?	oui	non
	36	79
79. Quel est le nombre total d'enquêtes réalisées par le CHSCT ?	93	
Dont nombre d'enquêtes réalisées pour les accidents graves ou à caractère répété et pour les maladies professionnelles (soit 13 enquêtes pour 250 accidents et maladies)	13	

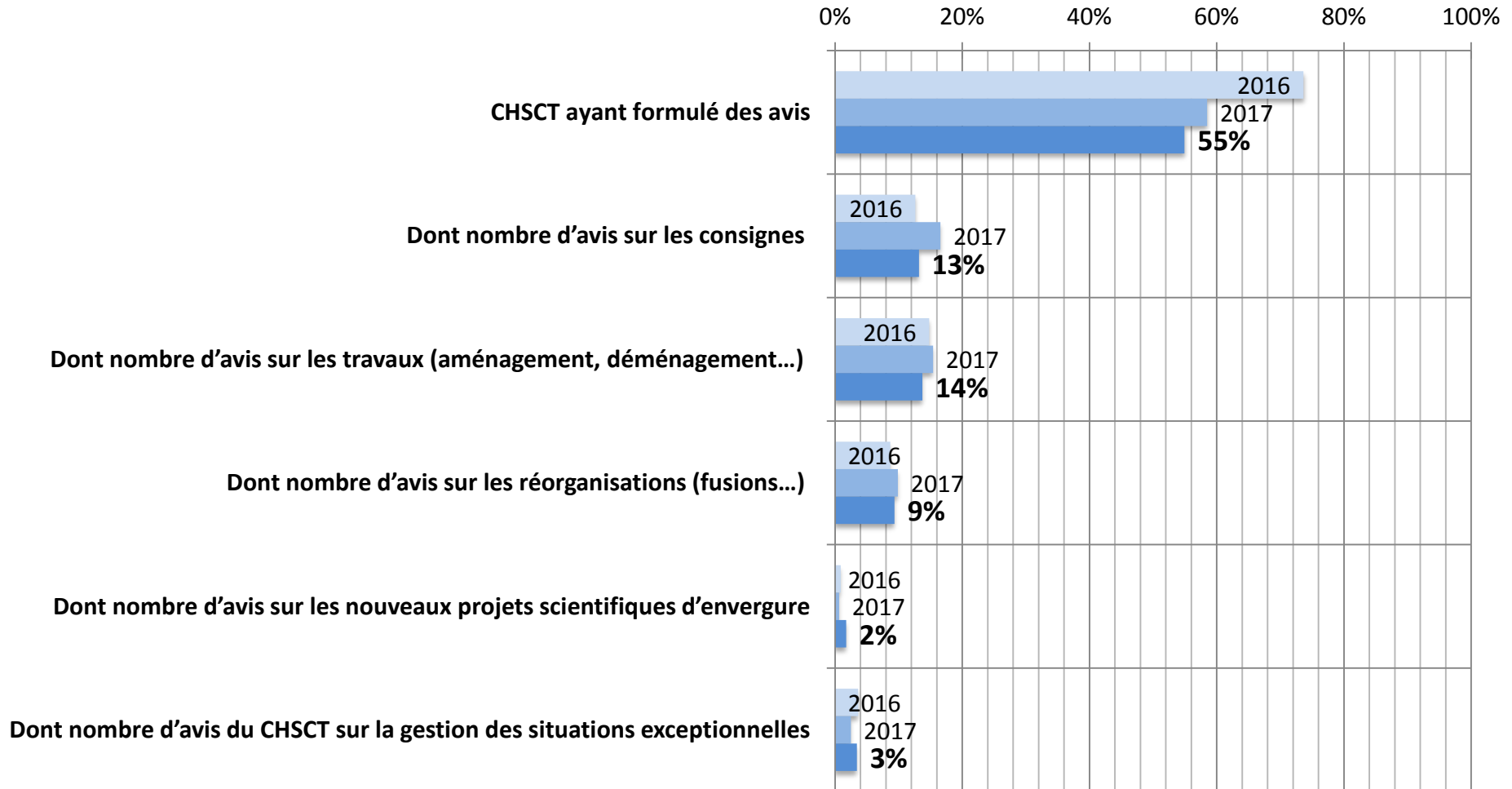


CRITÈRE 2.6 LE CHSCT EST CONSULTÉ SUR LA TENEUR DE TOUT DOCUMENT SE RATTACHANT À SA MISSION, ET NOTAMMENT SUR LES RÈGLEMENTS ET LES CONSIGNES SST, SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ET LES PROJETS D'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

80. Quel est le nombre d'avis formulés par le CHSCT ?	727*
Dont nombre d'avis sur les consignes ?	96
Dont nombre d'avis sur les travaux (aménagement, déménagement...) ?	100
Dont nombre d'avis sur les réorganisations (fusions...) ?	68
Dont nombre d'avis sur les nouveaux projets scientifiques d'envergure, ayant des risques particuliers ou introduisant des nouvelles technologies à risques ?	13
Dont nombre d'avis du CHSCT sur la gestion des situations exceptionnelles (risques majeurs, accident grave, attentat, situation de crise ...) ?	25

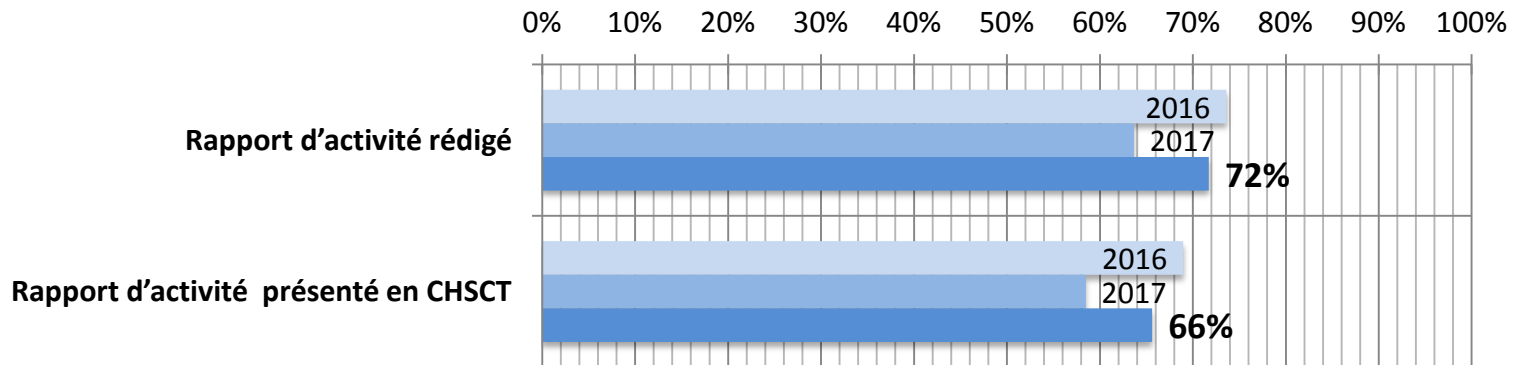
*Des avis ont été formulés dans 72 établissements parmi les 101 qui ont répondu à cette question.

CRITÈRE 2.6 LE CHSCT EST CONSULTÉ SUR LA TENEUR DE TOUT DOCUMENT SE RATTACHANT À SA MISSION, ET NOTAMMENT SUR LES RÈGLEMENTS ET LES CONSIGNES SST, SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ET LES PROJETS D'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES



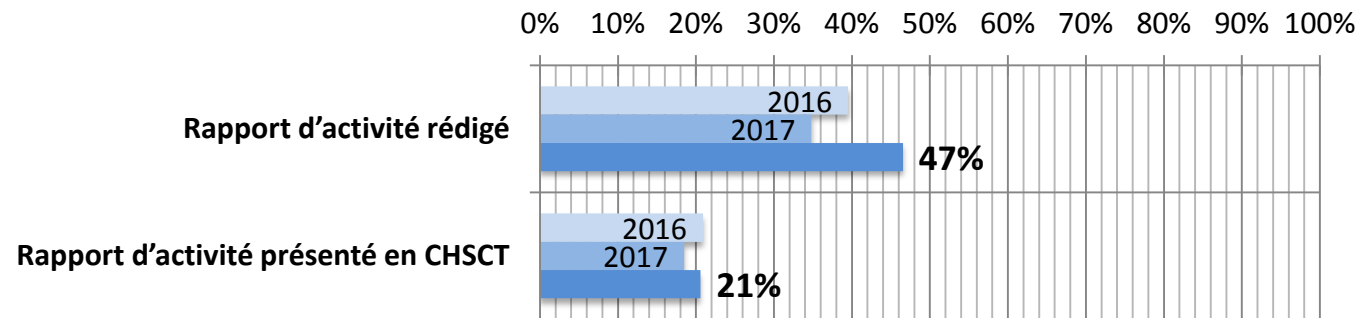
CRITÈRE 2.7 LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION.

81. Un rapport d'activité de la médecine de prévention est-il rédigé ?	oui	non
	94	21
82. Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ?	oui	non
	86	15



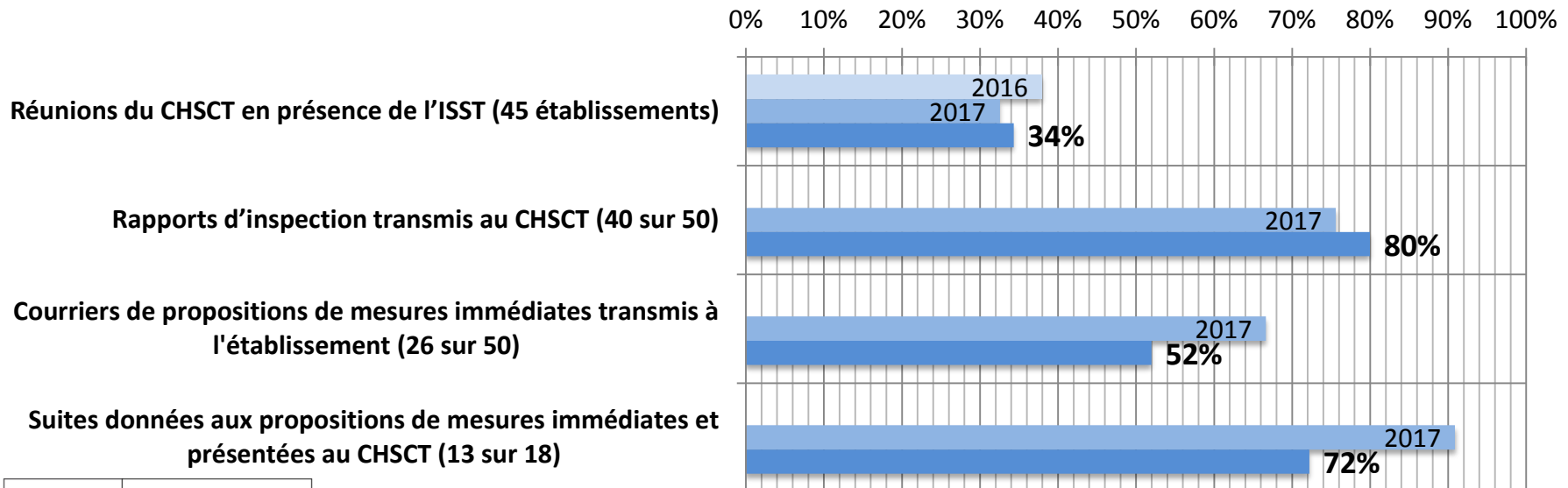
CRITÈRE 2.8 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL POUR LA PARTIE RELATIVE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ.

83. Un rapport d'activité du service social est-il rédigé ?	oui	non
	61	52
84. Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ?	oui	non
	27	65



CRITÈRE 2.9 : LE CHSCT EST INFORMÉ DES VISITES ET DE TOUTES LES OBSERVATIONS DE L'INSPECTEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

85. Combien de réunions du CHSCT se sont déroulées en présence de l'ISST ?	53	
Nombre de réunions du CHSCT qui se sont déroulées en l'absence de l'ISST	395	
86. Y a-t-il eu un ou plusieurs rapports d'inspection de l'ISST transmis à l'établissement en 2018 ?	50	
Quel est le nombre de rapports d'inspections transmis au CHSCT en 2018 ?	40	
87. Combien de courriers de proposition de mesures immédiates prévus à l'article 5-2 du décret 82-453 ont-ils été transmis à l'établissement en 2018 ?	26	
88. Les courriers de propositions de mesures immédiates ont-ils été transmis au CHSCT par l'administration ?	oui	non
	18	2
89. Les suites données ont-elles été présentées au CHSCT ?	oui	non
	13	6



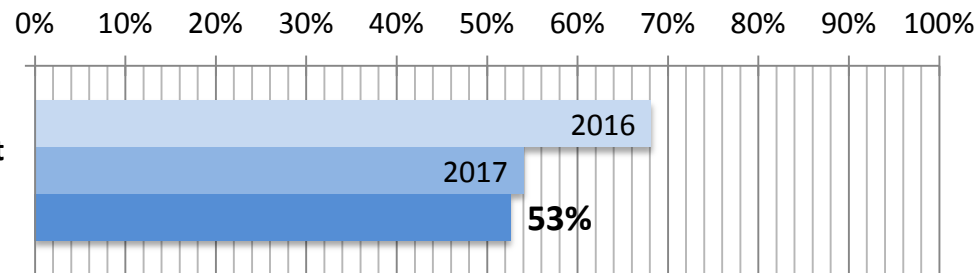
CRITÈRE 2.10 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MINISTÉRIELLES

Critère 2.10 : Le CHSCT prend connaissance des orientations stratégiques ministérielles.

90. Les orientations stratégiques ministérielles sont-elles présentées en CHSCT ?

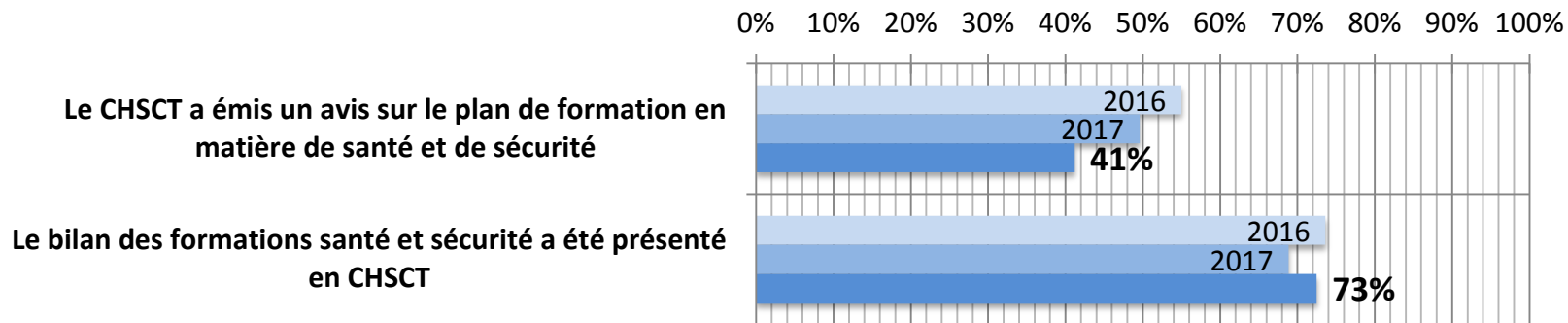
oui	non
69	46

Les orientations stratégiques ministérielles sont présentées en CHSCT



CRITÈRE 2.11 : LE CHSCT PARTICIPE À LA PRÉPARATION DES ACTIONS DE FORMATION DES AGENTS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET VEILLE À LEUR MISE EN ŒUVRE.

91. Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le plan de formation en matière de santé et de sécurité ?	oui	non
	54	58
92. Le bilan des formations santé et sécurité a-t-il été présenté en CHSCT ?	oui	non
	95	22



CRITÈRE 2.12 : LES PROJETS ÉLABORÉS ET AVIS ÉMIS PAR LE CHSCT SONT PORTÉS PAR L'ADMINISTRATION À LA CONNAISSANCE DES AGENTS DANS UN DÉLAI D'UN MOIS.

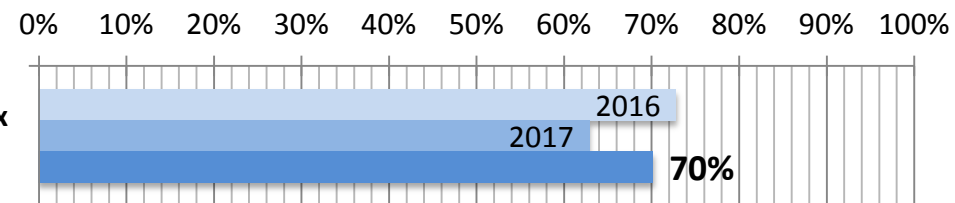
93. Quel est le délai de diffusion aux agents des projets et des avis du CHSCT ?

Un mois ou moins	46	39,7%
plus d'un mois	46	39,7%
projets et avis non diffusés	24	20,7%

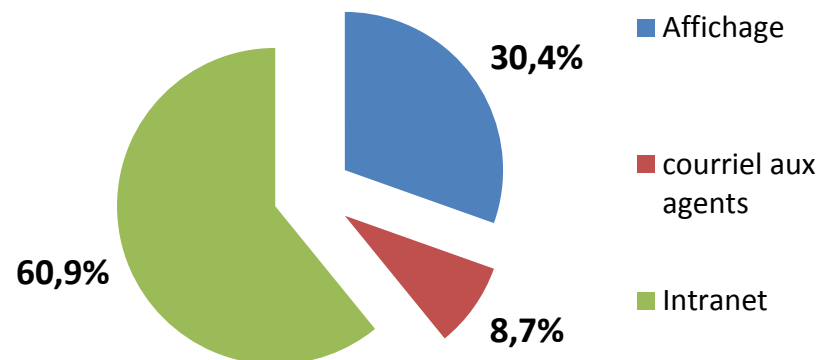
94. Quelles sont les modalités de diffusion des avis et des projets ?

Intranet	56	60,9%
Affichage	28	30,4%
Courriel aux agents	8	8,7%

Les projets, les propositions et les avis du CHSCT sont diffusés aux agents



Modalités de diffusion des avis et des projets



CRITÈRE 2.13 : LE PRÉSIDENT DU CHSCT INFORME, DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS, PAR UNE COMMUNICATION ÉCRITE LES MEMBRES DU COMITÉ DES SUITES DONNÉES AUX PROPOSITIONS ET AVIS DE CELUI-CI.

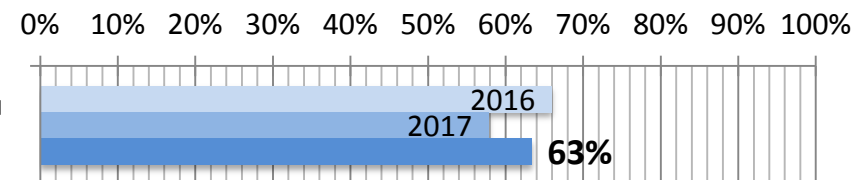
95. Quel est le délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés ?

Deux mois ou moins	37	33%
Plus de deux mois	46	41%
CHSCT non informé	15	13%
Non concerné	15	13%

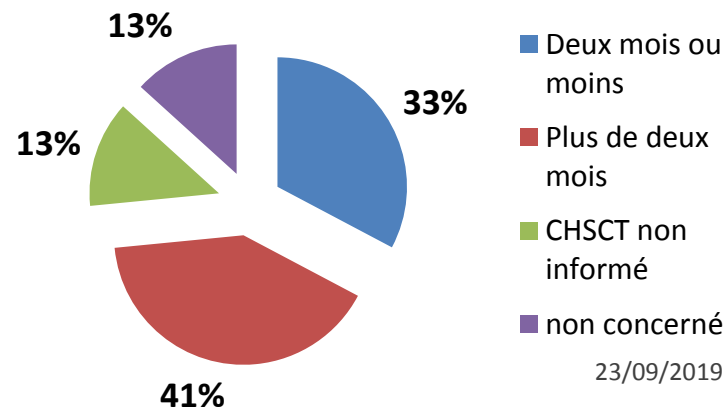
96. Le CHSCT est-il informé des suites données aux visites effectuées par une délégation du CHSCT ?

Oui, toujours	Oui, partiellement	Non	Non concerné
63	23	5	19

Le CHSCT est informé des suites données aux avis du CHSCT

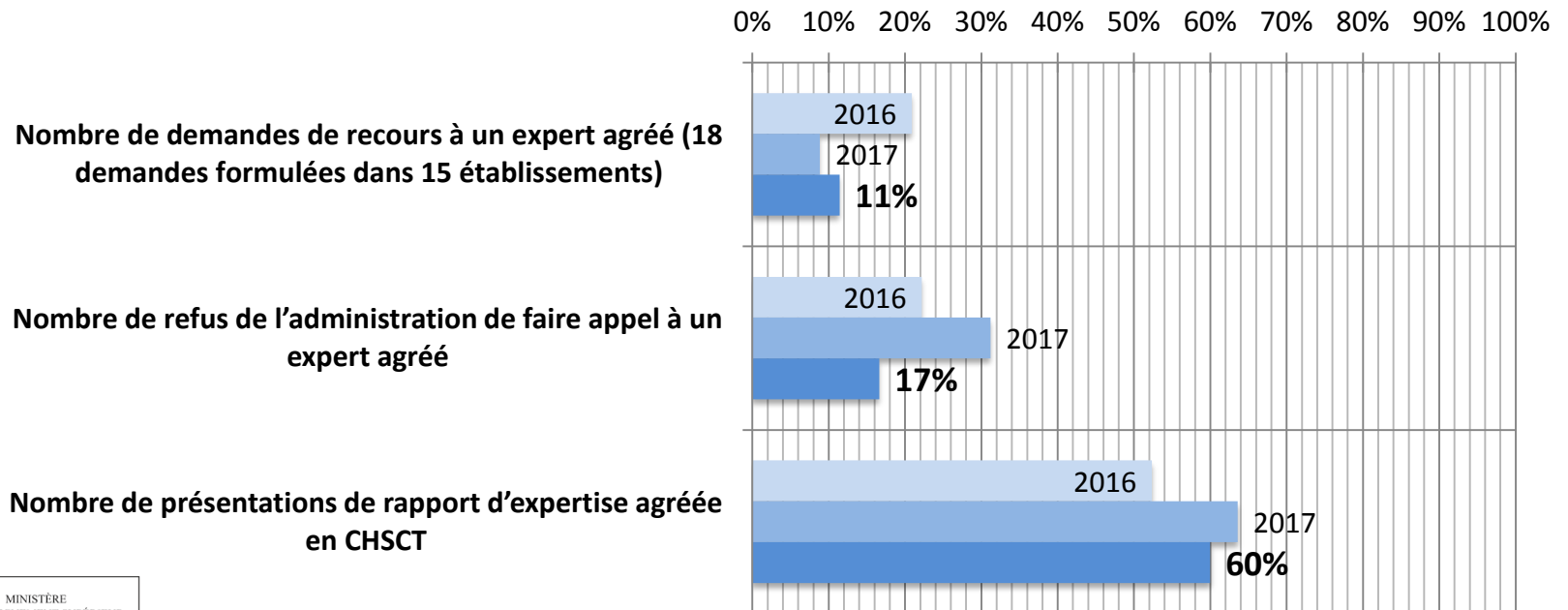


Délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés



CRITÈRE 2.14 : LE CHSCT SOLLICITE LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT POUR UN RECOURS À UN EXPERT AGRÉÉ.

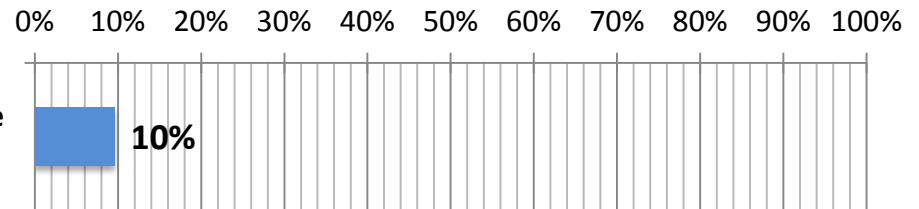
97. Quel est le nombre de demandes de recours à un expert agréé ?	18
Dont acceptées par l'administration	15
Montant du budget total des recours à expert agréé (8 établissements)	192 065
Nombre de recours à l'ISST pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à expert agréé	0
Nombre de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à expert agréé	0
98. Quel est le nombre de refus de l'administration de faire appel à un expert agréé ?	3
99. Quel est le nombre de présentations de rapport d'expertise agréée en CHSCT ?	9



CRITÈRE 2.15 : UN BILAN ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SURVEILLANCE MÉDICALE POST-PROFESSIONNELLE EST PRÉSENTÉ AU CHSCT

100. Un bilan de mise en œuvre de la surveillance médicale post-professionnelle est-il présenté au CHSCT ?	Oui	Non	Non concerné
	11	86	17

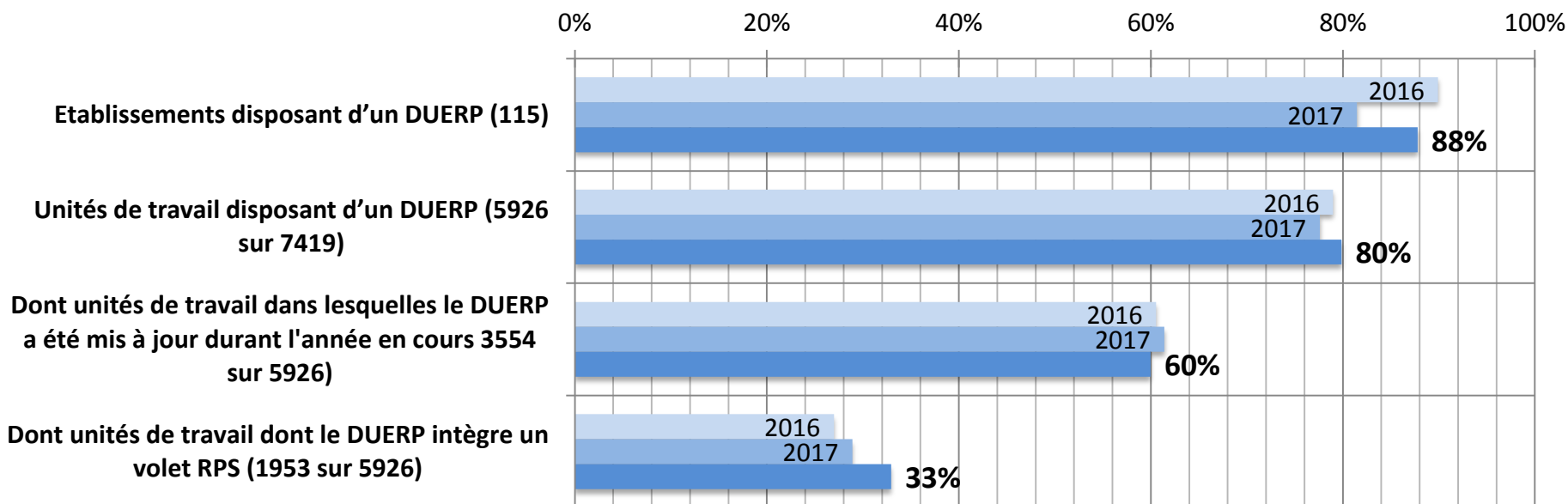
Un bilan de mise en œuvre de la surveillance médicale post-professionnelle est-il présenté au CHSCT ?



3. ÉVALUATION DES RISQUES ET DÉMARCHE DE PRÉVENTION

CRITÈRE 3.1 : CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL (UNITÉ, LABORATOIRE, SERVICE, INSTITUT...) A RÉALISÉ UN INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION A PRIORI DES RISQUES.

Nombre d'établissements dans lesquels le DUERP est rédigé dans au moins une unité de travail	115
Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un DUERP ?	5926
Dont nombre de DUERP à jour durant l'année en cours ?	3554
Dont nombre de DUERP intégrant un volet RPS ?	1953

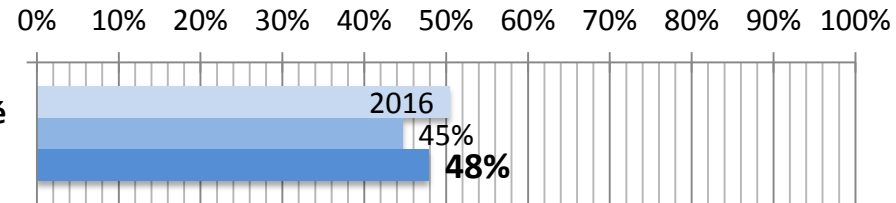


CRITÈRE 3.2 : LES ACTIONS ET LES MESURES NÉCESSAIRES SONT MISES EN ŒUVRE IMMÉDIATEMENT OU PLANIFIÉES SI NÉCESSAIRE. LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES EFFECTUÉE DANS CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL SONT TRANSMIS À L'ENTITÉ DE NIVEAU SUPÉRIEUR. S'IL Y A LIEU, LES CHEFS DE SERVICE INFORMENT L'ÉCHELON SUPÉRIEUR DES MESURES AUXQUELLES ILS N'ONT PU DONNER SUITE.

102. Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service ?

3555

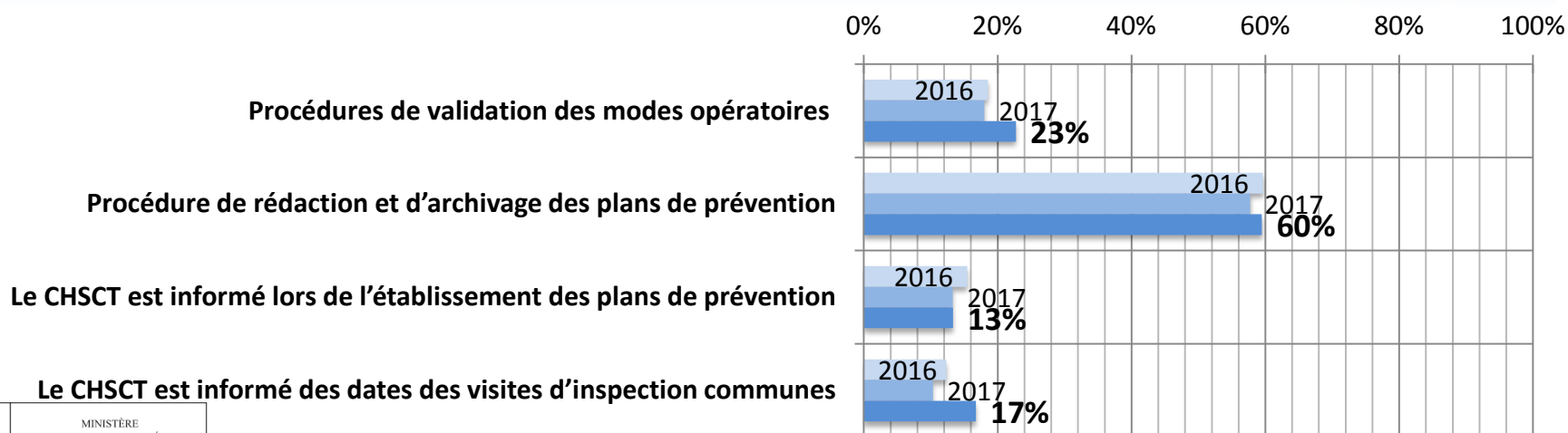
Unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service (3555 sur 7419)



CRITÈRE 3.3 : LES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ DES MODES OPÉRATOIRES, DES APPAREILLAGES ET DES MONTAGES EXPÉRIMENTAUX SONT VALIDÉES AVANT MISE EN SERVICE.

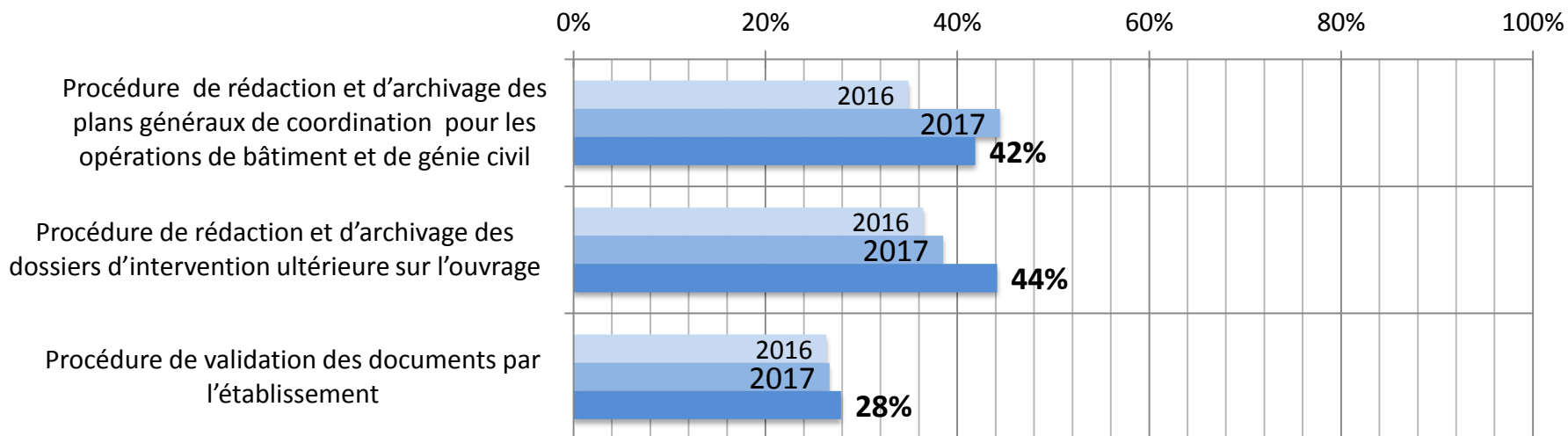
CRITÈRE 3.4 : LES PLANS DE PRÉVENTION RÉGLEMENTAIREMENT PRÉVUS ÉCRITS SONT ÉTABLIS LORS DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE

103. Existe-t-il une ou des procédures adaptées afin de valider les modes opératoires ?	oui	non	sans objet
	23	59	31
104. Quelles sont les personnes identifiées en charge de la mise en place de ces procédures ?	CP		6
	directeur unité		4
	AP		5
	Autre		7
105. Existe-t-il une procédure adaptée en matière de rédaction et d'archivage des plans de prévention ?	oui	non	
	78	38	
106. Le CHSCT est-il informé lors de l'établissement des plans de prévention ?	oui	non	
	17	97	
107. Le CHSCT est-il informé des dates des visites d'inspection communes ?	oui	non	
	22	86	



CRITÈRE 3.5 : POUR TOUTE OPÉRATION DE BÂTIMENT OU DE GÉNIE CIVIL, LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ASSURE DE L'ÉLABORATION DU PLAN GÉNÉRAL DE COORDINATION ET DU DOSSIER D'INTERVENTION ULTÉRIEURE SUR L'OUVRAGE (DIUO)

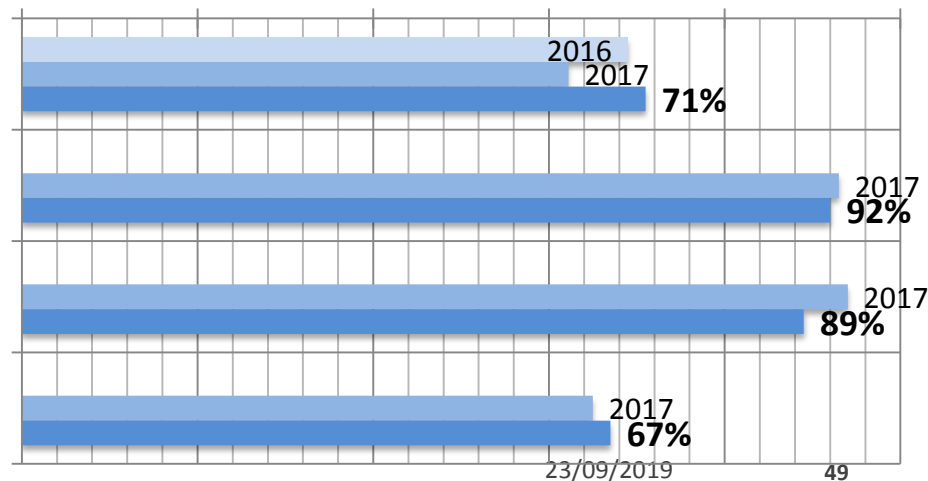
108. Existe-t-il une procédure adaptée de rédaction et d'archivage des plans généraux de coordination ?	oui	non
	46	52
109. Existe-t-il une procédure adaptée de rédaction et d'archivage des DIUO ?	oui	non
	49	47
110. Existe-il une procédure de validation des documents par l'établissement ?	oui	non
	29	55



CRITÈRE 3.6 : LES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SONT CONTRÔLÉS PÉRIODIQUEMENT.
LA TRAÇABILITÉ DES MESURES CORRECTIVES EST ASSURÉE.

111. Existe-il des procédures adaptées pour l'ensemble des contrôles périodiques ?	oui	non
	93	26
112. Quel est le taux d'avis favorable de la part des commissions de sécurité pour les ERP ? (moyenne des 105 répondants)		92
113. Quel est le taux de réalisation des dossiers techniques amiante (DTA) ? (moyenne des 106 répondants)		89
	Dont taux de DTA mis à jour	67
114. Quel est le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ?		262
115. Les zones où des atmosphères explosives (ATEX) peuvent se former ont-elles été identifiées ?	oui	non
	36	72
	Nombre de zones ATEX identifiées 513	
Le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) prévu au code du travail a-t-il été rédigé ?	oui	non
	12	20
	Si oui, nombre de zones ATEX prises en compte dans le DRPCE 272	

Procédures adaptées pour l'ensemble des contrôles périodiques



Taux d'avis favorable de la part des commissions de sécurité pour les établissements recevant du public

Taux de réalisation des dossiers techniques amiante (DTA)

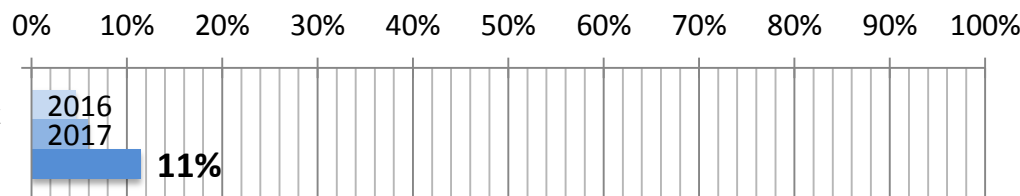
Taux de DTA à jour

CRITÈRE 3.7 : UNE FICHE COLLECTIVE D'EXPOSITION PROPRE AUX SERVICES (NATURE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET EFFECTIFS DES AGENTS EXPOSÉS) EST RÉDIGÉE.

116. Quel est le nombre de fiches collectives rédigées ? (15 établissements)

115

Fiches collectives de risques rédigées collectives d'exposition aux risques



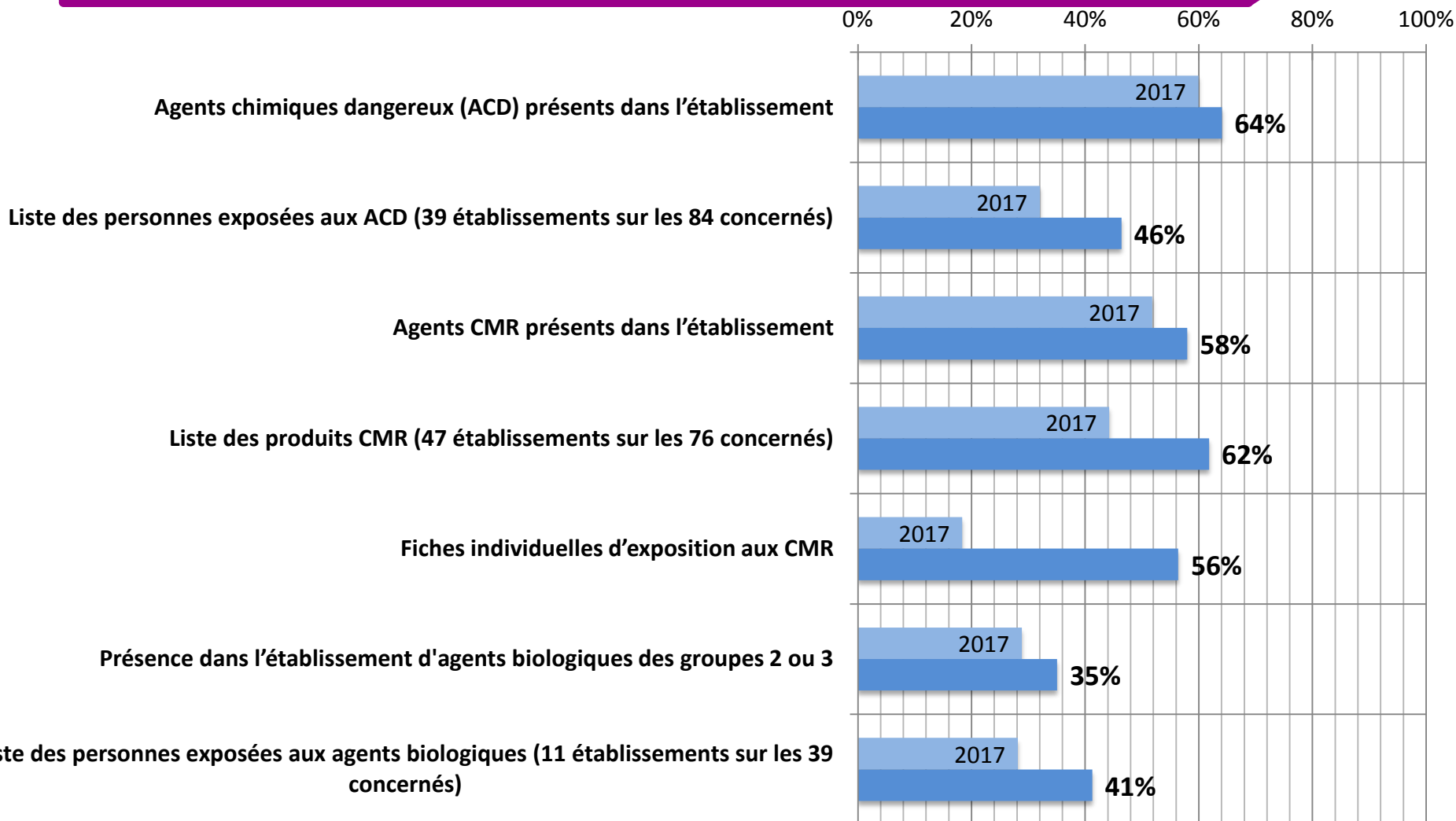
CRITÈRE 3.8 : LES FICHES INDIVIDUELLES D'EXPOSITION SONT DÉLIVRÉES.

117. Quel est le nombre d'attestations individuelles d'exposition à l'amiante qui ont été délivrées ?	34 (5 établissements)
118. Quel est le nombre de fiches individuelles d'exposition à l'hyperbarie délivrées ?	17 (3 établissements)
119. Quel est le nombre de fiches individuelles de suivi de l'exposition aux facteurs de pénibilité délivrées ?	795 (5 établissements)

CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX

120. Des agents chimiques dangereux (ACD) sont-ils présents dans l'établissement ?	oui	non	
	84	28	
Une liste des personnes exposées aux ACD est-elle établie ?	oui	non	
	39	49	
121. Des agents CMR sont-ils présents dans l'établissement ?	oui	non	
	76	37	
Une liste des produits CMR est-elle établie ?	oui	non	
	47	32	
Une liste des personnes exposées aux CMR est-elle établie ?	oui	non	
	31	43	
Nombre de personnes exposées aux CMR		2828	
Quel est le nombre de fiches individuelles d'exposition aux CMR délivrées ?		1596	
122. Présence dans l'établissement d'agents biologiques des groupes 2 ou 3.	G 2	G 2 et 3	Absence d'agents biologiques
	32	14	58
Une liste des personnes exposées aux agents biologiques est-elle établie ?		oui	non
		19	25

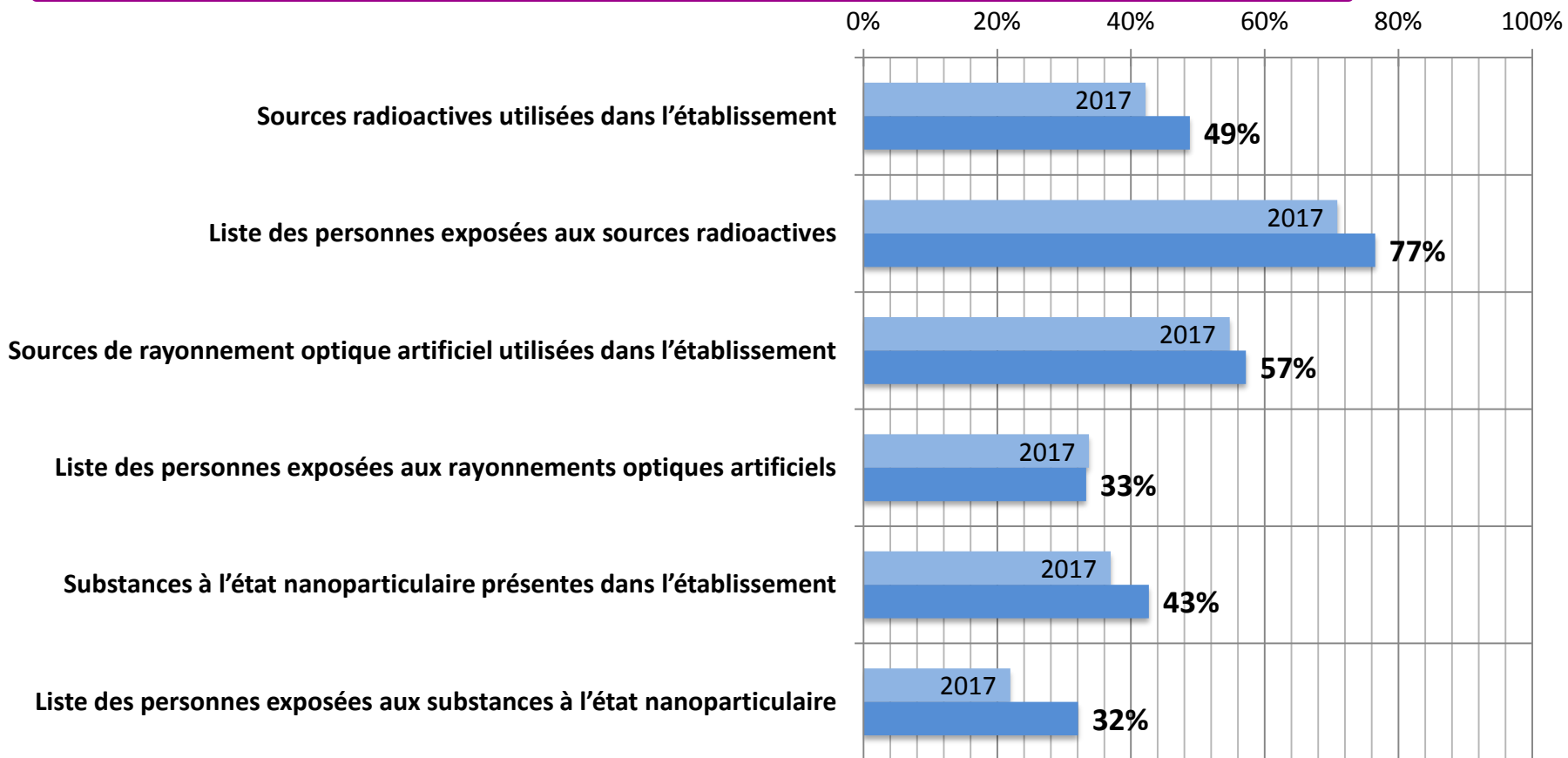
CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX EN 2018



CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX

123. De sources radioactives sont-elles présentes dans l'établissement ?	oui	non
	64	56
Une liste des personnes exposées aux sources radioactives est-elle établie ?	oui	non
	49	13
Nombre de personnes compétentes en radioprotection.		1164
124. Des sources de rayonnement optique artificiel sont-elles utilisées dans l'établissement ?	oui	non
	75	43
Une liste des personnes exposées aux rayonnements optiques artificiels est-elle établie ?	oui	non
	25	48
125. Des substances à l'état nanoparticulaire sont-elles présentes dans l'établissement ?	oui	non
	56	59
Une liste des personnes exposées aux substances à l'état nanoparticulaire est-elle établie ?	oui	non
	18	35

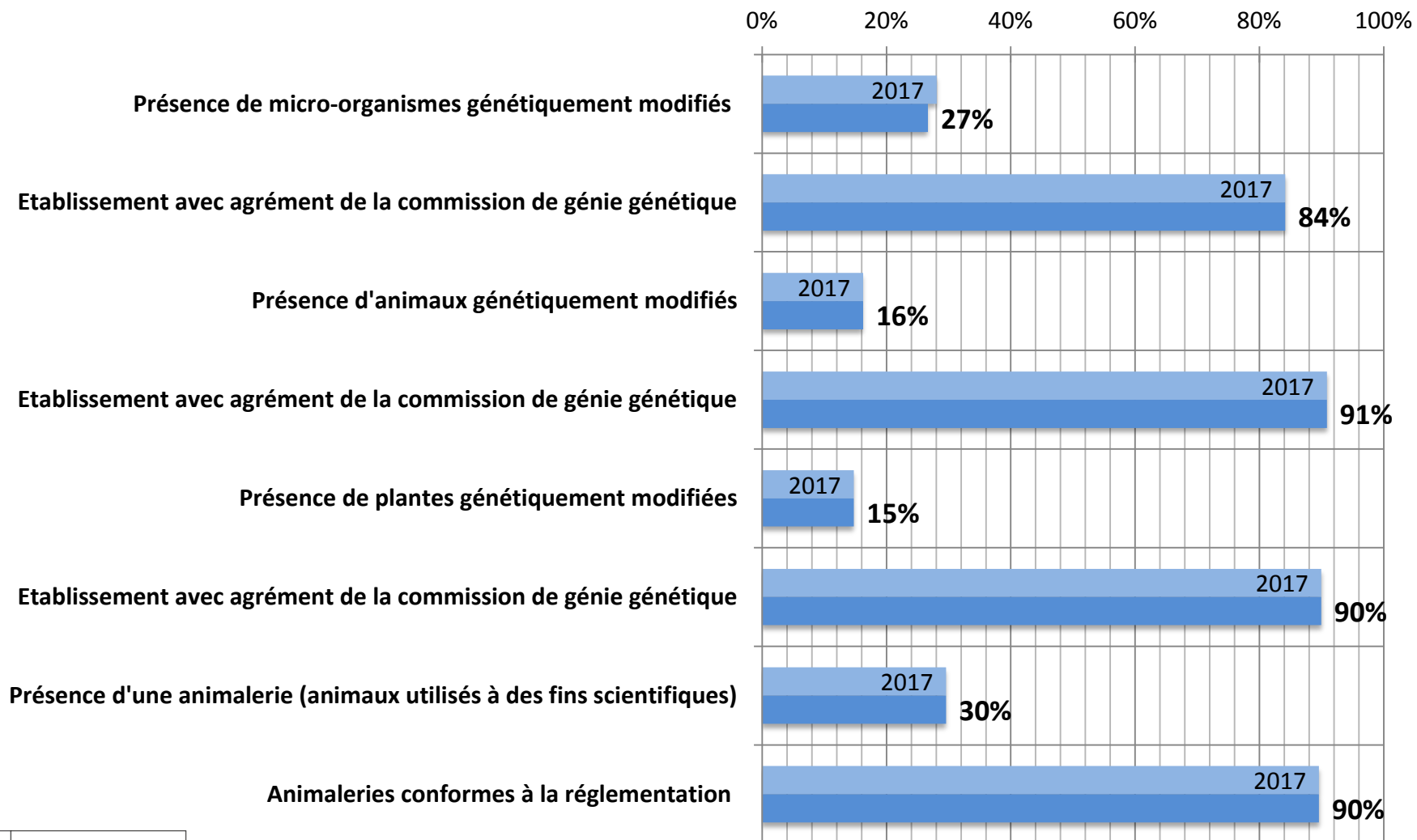
CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX EN 2018



CRITÈRE 3.10 : RISQUES PARTICULIERS – OGM ET ANIMAUX

126. Présence de micro-organismes génétiquement modifiés ?	oui	non
	35	81
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	29	2
127. Présence d'animaux génétiquement modifiés ?	oui	non
	25	93
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	21	2
128. Présence de plantes génétiquement modifiées ?	oui	non
	22	91
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	18	2
129. Présence d'une animalerie (animaux utilisés à des fins scientifiques)	oui	non
	42	77
Nombre d'animaleries	143	
Dont nombre d'animaleries conformes à la réglementation des établissements utilisateurs, éleveurs ou fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques	126	

CRITÈRE 3.10 : RISQUES PARTICULIERS – OGM ET ANIMAUX EN 2018



4. L'INFORMATION ET LA FORMATION DES AGENTS SONT ASSURÉES À TOUS LES NIVEAUX

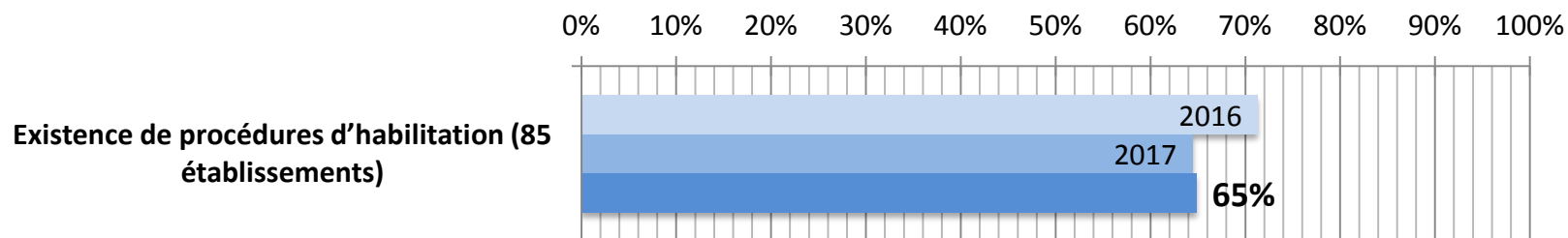
CRITÈRE 4.1: LE PLAN DE FORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT PREND EN CONSIDÉRATION L'ENSEMBLE DES FORMATIONS À LA SÉCURITÉ OBLIGATOIRES AU POSTE DE TRAVAIL (HORS FORMATIONS AUX AUTORISATIONS ET HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES / CRITÈRE 4.2)

136. Quels sont les thématiques abordées dans le plan de formation et quel est le nombre de participants ?

Thématiques	Nombre de sessions de formation	Nombre total de participants
Formations générales à la santé et à la sécurité au travail (sécurité au poste de travail, dispositifs de protection, incendie, secourisme, ...)	2536	21008
Formations lors de l'entrée en fonction des agents ou suite à un changement de fonction, de technique ou de matériel	383	5734
Formations liées aux risques particuliers (CMR, ATEX, agents biologiques, ...)	562	4162

CRITÈRE 4.2 : LES AUTORISATIONS ET LES HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES SONT DÉLIVRÉES AUX PERSONNES DÉSIGNÉES, FORMÉES ET AYANT BÉNÉFICIÉ, LE CAS ÉCHÉANT, D'UN EXAMEN D'APTITUDE EFFECTUÉ PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION.

137. Existe-t-il des procédures d'habilitation ?	oui	non
	85	26
138. Quel est le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation liée à une habilitation ou à une autorisation réglementaire (nombre total de participants) ?	5105	



CRITÈRE 4.3 : UNE FORMATION SPÉCIFIQUE, RENOUELÉE À CHAQUE MANDAT, EST ASSURÉE AUX MEMBRES DE CHSCT.

140. Combien de membres de CHSCT ont bénéficié d'une formation au cours de l'année écoulée ?

Nombre moyen de participants (182 participants dans 28 établissements ayant répondu à cette question) 6,5

Durée moyenne de cette formation (635 heures de formation dans 31 établissements) 3,4 jours

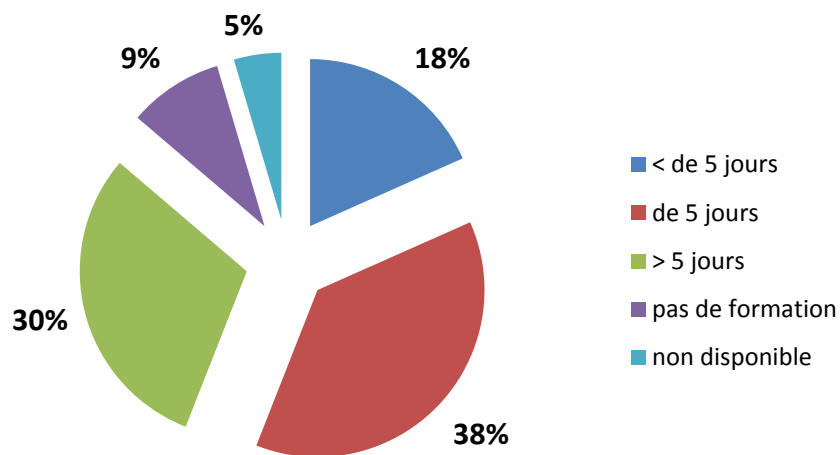
141. Depuis le début de leur mandat, quel est le nombre de jours de formation reçus par les membres titulaires ou suppléants du CHSCT ?

Inférieure à 5 jours	5 jours	Supérieure à 5 jours	Pas de formation	Information non disponible
20	41	33	10	5

142. Combien de membres de CHSCT ont reçu a minima une journée de formation aux RPS en 2018 ?

147

Nombre de jours de formation reçus par les membres titulaires ou suppléants des CHSCT depuis le début de leur mandat

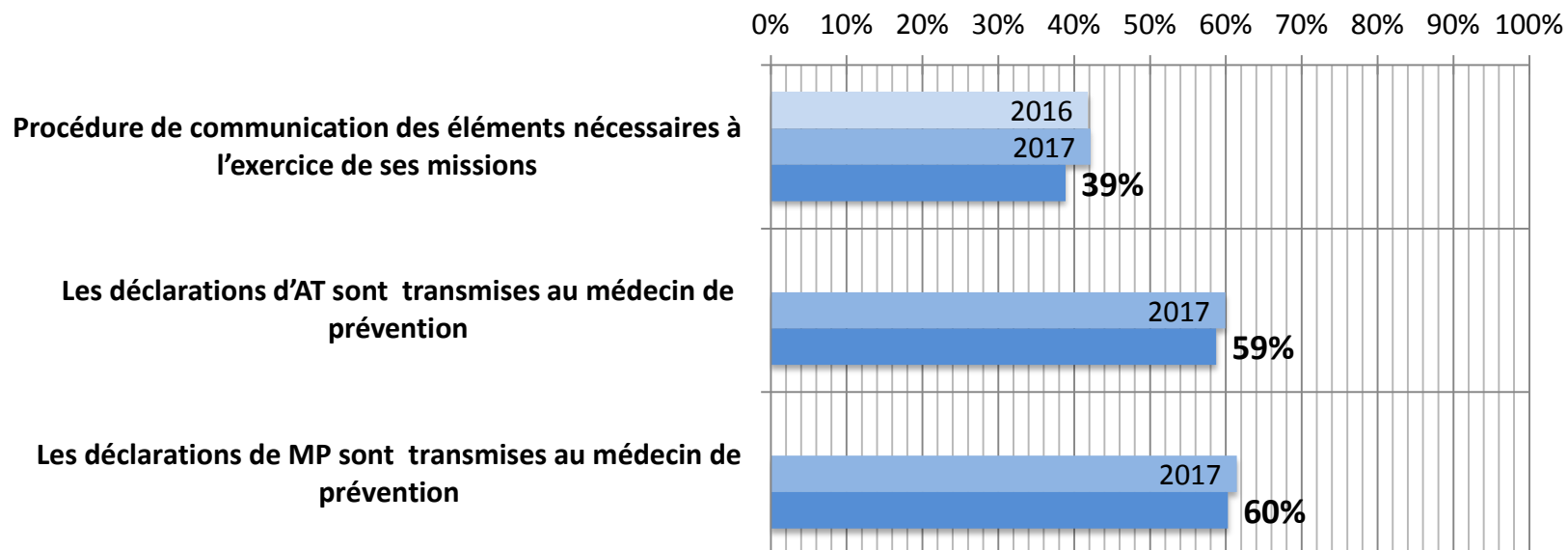


5. L'ÉTABLISSEMENT MET EN PLACE UNE PRÉVENTION MÉDICALE

CRITÈRE 5.1 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION REÇOIT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SES MISSIONS

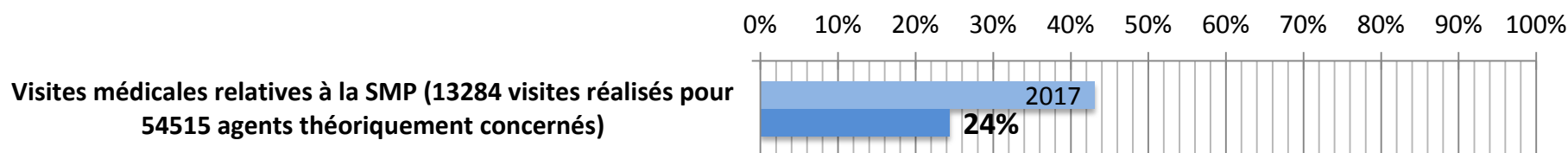
CRITÈRE 5.2 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST INFORMÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS PAR L'ADMINISTRATION DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

143. Existe-t-il une procédure de communication des éléments nécessaires à l'exercice de ses missions (effectifs, fiches d'expositions professionnelles, etc...)?	oui	non
	51	44
144. Les déclarations d'accidents de service ou de travail sont-elles transmises au médecin de prévention ?	oui	non
	77	29
145. Les déclarations de maladies professionnelles sont-elles transmises au médecin de prévention ?	oui	non
	79	20



CRITÈRE 5.3 : LES HANDICAPÉS, LES FEMMES ENCEINTES, LES AGENTS RÉINTÉGRÉS APRÈS UN CONGÉ DE LONGUE MALADIE OU DE LONGUE DURÉE, LES AGENTS PROFESSIONNELLEMENT EXPOSÉS ET LES AGENTS SOUFFRANT DE PATHOLOGIES PARTICULIÈRES DÉTERMINÉES PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION BÉNÉFICIENT D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE (SMP) ET DE VISITES MÉDICALES AU MOINS ANNUELLEMENT.

146. Quel est le nombre d'agents théoriquement concerné par la SMP ?	54515
Quel est le nombre de visites médicales relatives à la SMP ?	13284



CRITÈRE 5.4 : L'ADMINISTRATION EST TENUE D'ORGANISER UN EXAMEN MÉDICAL ANNUEL POUR LES AGENTS SOUHAITANT EN BÉNÉFICIER.

147. Quel est le nombre de visites médicales demandées par les agents ?	6820
148. Quel est le nombre de visites médicales réalisées suite à demande des agents ?	6193
149. Combien de rapports de médecins de prévention ont été transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme ?	293

CRITÈRE 5.5 : LES AGENTS QUI NE RELÈVENT PAS D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE FONT L'OBJET D'UNE VISITE MÉDICALE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE PRÉVENTION AU MOINS TOUS LES CINQ ANS.

150. Quel est le nombre de visites médicales réalisées ?

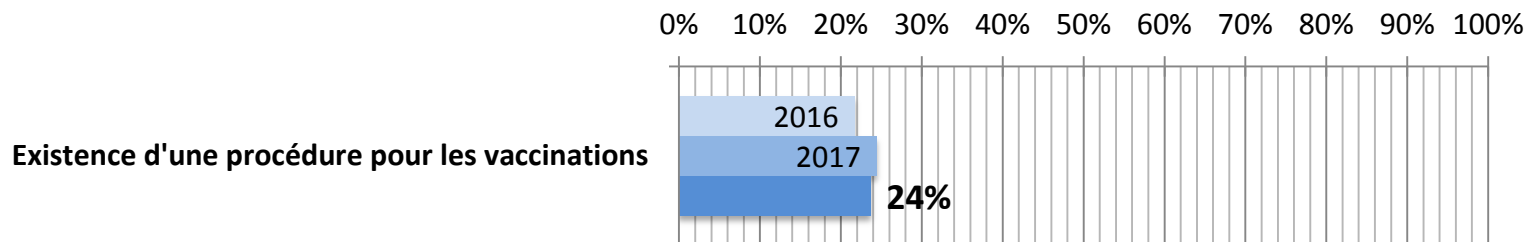
	Visites quinquennales
Nombre d'agents théoriquement concernés en 2018	39470
Nombre d'agents ayant bénéficié en 2018 d'une visite	17155

CRITÈRE 5.6 : L'EXAMEN DE L'APTITUDE DES AGENTS DONT L'ACTIVITÉ LE NÉCESSITE EST RÉALISÉ PRÉALABLEMENT À L'EXPOSITION

151. Quel est le nombre de visites médicales préalables réalisées ?	1721
Quel est le nombre de postes de travail concernés ?	1252

CRITÈRE 5.7 : LES AGENTS EXPOSÉS À DES AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGÈNES BÉNÉFICIENT DES VACCINATIONS APPROPRIÉES S'IL Y A LIEU.

152. Existe-t-il une procédure pour les vaccinations ?	oui	non
	31	64



CRITÈRE 5.9 : L'ACTION SPÉCIFIQUE SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL EST ASSURÉE ET TRACÉE (ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL).

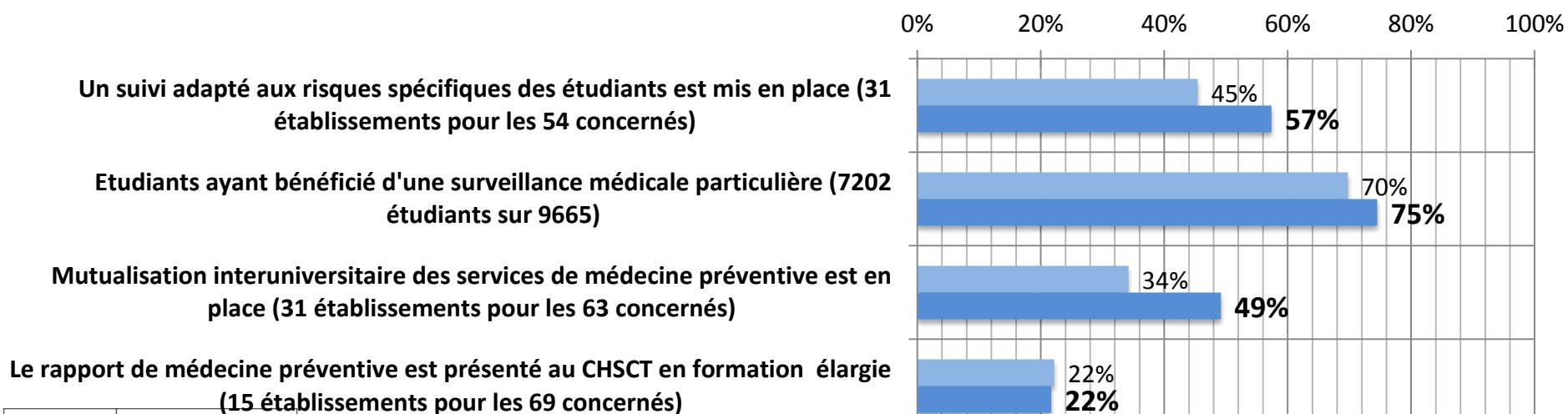
154. Quel est le nombre de visites de service effectuées par les médecins de prévention ?	1735
---	------

CRITÈRE 5.10 : LE MÉDECIN CONSTITUE ET ALIMENTE UN DOSSIER MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR CHAQUE AGENT.

155. Quel est le nombre de dossiers médicaux constitués ?	108 281
---	---------

CRITÈRE 5.11 : POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LES ÉTUDIANTS SONT SUIVIS MÉDICALEMENT.

156. Un suivi adapté aux risques spécifiques des étudiants est-il mis en place ?	oui	non	non concerné
	31	23	29
157. Quel est le nombre d'étudiants relevant d'une surveillance médicale particulière (SMP) ?			9665
Quel est le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une visite médicale relative à la SMP en 2018 ?			7202
158. Une mutualisation interuniversitaires des services de médecine préventive est-elle en place ?		oui	non
		31	32
159. Le rapport de médecine préventive est-il présenté au CHSCT en formation élargie ?	oui	non	non concerné
	15	54	16

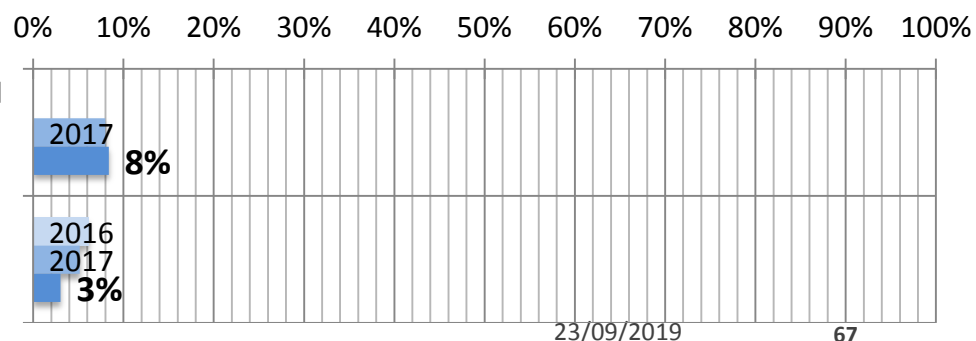


CRITÈRE 5.12 : LES AGENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ EXPOSÉS À UN AGENT CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE OU TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION BÉNÉFICENT D'UN SUIVI MÉDICAL AVANT LA CESSATION DÉFINITIVE DE LEURS FONCTIONS.

160. L'établissement a-t-il informé individuellement les futurs retraités de la possibilité de bénéficier d'une visite médicale ?	oui	non	non concerné
	12	41	24
161. Combien de visites médicales ont été réalisées dans les 12 mois précédant le départ en retraite des agents ?			135
162. L'établissement a-t-il Informé individuellement les agents de leur droit au suivi médical post-professionnel prévu par l'article 9 du décret n° 2015-567 du 20 mai 2015 ?	oui	non	non concerné
	11	46	15
Combien d'agents bénéficient, en 2018, d'un suivi médical post professionnel (stock global) ?			200
Combien d'agents sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel en 2018 ?			62
163. Quel est le nombre d'attestations d'exposition aux CMR délivrées lors de leur départ de l'établissement ? (4 établissements)			60

Information individuelle des agents sur leur droit au suivi médical post-professionnel prévu par l'article 9 du décret n° 2015-567 du 20 mai 2015

Attestations d'exposition aux CMR délivrées lors du départ de l'établissement



QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

164. Le CHSCT de l'établissement a-t-il été consulté sur les réponses apportées à cette enquête ?

oui	non	consultation prévue
14	58	26

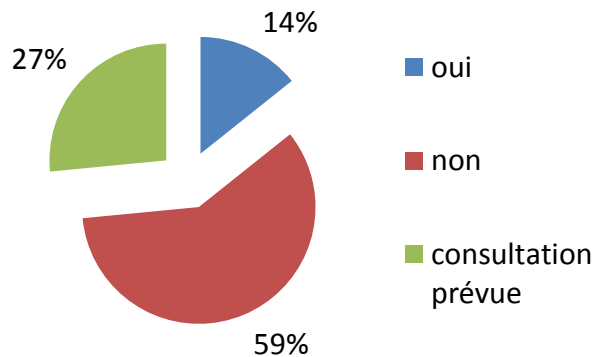
Avez-vous rencontré des difficultés pour renseigner ce questionnaire ?

oui	non
45	34

Précisions sur les difficultés 39

Suggestions / remarques 32

Consultation du CHSCT de l'établissement sur les réponses à l'enquête



Nature des difficultés

Difficulté d'obtenir les informations des différents services (dont médecine)	16
Nature ou nombre de questions (formulation, niveau de précision, stock ou flux, ...)	16
Questionnaire inadapté à l'établissement (taille, structuration, risques, basé à l'étranger)	7
Réponses binaires (oui/non) / chiffrées	5
Technique (connexion sur plusieurs postes, liens différents CP / DRH)	2
Pas de CHSCT	1
Pas d'informations sur le suivi médical des étudiants	1